

NOVEMBRE
1978
N° 179

LUMIERES DANS LA NUIT

21° ANNÉE
LE N° 5,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



OVNI : Permanence-information à l'Hôtel-de-Ville de Maubeuge
(pour la première fois en France)

24/11-78

voir page 32

**Parapsychologie
ou escamotage ?**
→ page 3

**Ouvertures
au G. E. P. A. N.**
→ page 6

**Atterrissages
en Touraine et dans
la Somme** → pages 18 et 25

Nouvelles récentes
→ page 33

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Parapsychologie ou Escamotage ?
 PAGE 6 : Ouvertures au G.E.P.A.N.
 PAGE 8 : Réflexions sur les crématations spontanées
 PAGE 11 : Dans le Gard
 PAGE 12 : Tarasteix (Htes Pyrénées)
 PAGE 18 : Atterrissage en Touraine
 PAGE 23 : En Saône et Loire - OVNI dans le ciel Bressan
 A St Martin aux Bruneaux (Seine Maritime)
 PAGE 25 : Dans la Somme
 PAGE 31 : Un humanoïde près de Liria (Valence) Espagne
 PAGE 32 : Permanence information OVNI
 PAGE 33 : Nouvelles Récentes
 PAGE 35 : Courrier

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT Joindre 1 F en cas de changement d'adresse!

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 53 F. — de soutien à partir de 63 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE C. C. P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION «ABONNEMENT TERMINE».
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

REEDITION D'UN OUVRAGE TRES
 RECHERCHE PAR NOS LECTEURS

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES

par Aimé MICHEL

(complété par un chapitre :
 «Vingt ans après»)

Editions Seghers
 31, rue Falguière
 75725 PARIS Cedex

POUR CONNAITRE L'ECHEANCE DE VOTRE ABONNEMENT :

Votre n° d'abonné figure sur l'enveloppe de la revue, au-dessus de votre nom ; le chiffre situé tout à fait à droite, et séparé des autres vous renseignera :

- 1 : terminé avec le n° de FEVRIER
- 2 : terminé avec le n° de MARS
- 3 : terminé avec le n° d'AVRIL
- 4 : terminé avec le n° de MAI
- 5 : terminé avec le n° de JUIN-JUILLET
- 6 : terminé avec le n° de d'AOUT-SEPTEMBRE
- 7 : terminé avec le n° d'OCTOBRE
- 8 : terminé avec le n° de NOVEMBRE
- 9 : terminé avec le n° de DECEMBRE
- 10 : terminé avec le n° de JANVIER

Parapsychologie **ou** **escamotage ?**

par Charles Garreau ←

La parapsychologie s'attaque aux OVNI et s'efforce de les « descendre en flammes ». C'est le nouveau snobisme un snobisme de plus en plus délirant qui prétend ramener l'étude des OVNI à l'analyse d'un phénomène socio-parapsychologique. Mais comment prétendre sérieusement ouvrir une voie nouvelle de recherche quand les arguments avancés sont entachés de nullité, puisque sont escamotés tous les éléments matériels recueillis depuis 30 ans par les groupements et chercheurs privés ? C'est de la science-fiction, rien de plus.

Car, n'en déplaise à ces nouveaux philosophes, la question fondamentale reste celle-ci : faut-il s'efforcer de tirer le maximum d'enseignements à partir des indices matériels recueillis après l'observation d'un OVNI, ou faut-il dédaigner cette piste au profit de l'autopsie des témoignages. Poser la question c'est, je crois y répondre : la personnalité du témoin ne changera rien aux constatations matérielles faites sur le terrain. Toutefois, j'abandonne bien volontiers aux psychologues et parapsychologues tous les soi-disants « contactés » qui n'apportent aucune preuve matérielle (ne serait-ce que les traces d'atterrissage) de leur « rencontre du troisième type ». Non pas que je veuille nier la réalité de quelques-unes de ces rencontres, mais c'est en ce domaine que l'affabulation est la plus tentante, et aussi la plus aisée à démasquer. Ce qui m'inquiète, par contre, c'est d'avoir lu, dans une interview à Paris-Match, que Claude Poher citait en premier lieu, parmi les spécialistes dont il s'est entouré au GEPAN, les psychologues. Simple hasard, ou reflet révélateur de la tournure d'esprit avec laquelle il aborderait, lui aussi, ce problème ?

J'ai souvent entendu plaider René Floriot. Quand il commençait sa plaidoierie, il disait fréquemment : bien sûr ! L'accusation prétend que . . . Eh bien ! cet argument ne m'intéresse pas, je l'écarte ! Et plus l'argument était gênant, plus vite il l'écartait. C'est cette technique qu'ont adoptée les nouveaux adeptes de la science-fiction parapsychologique : ils escamotent tout ce qui les gêne. des exemples en voici :

— Le 27 Octobre 1952, à l'aéroport de Marignane, un douanier assiste à l'atterrissage, puis au décollage, d'un engin en forme de cigare. Au moment où l'engin décolle, une gerbe d'étincelles fuse sous la pointe arrière. En même temps, le douanier perçoit une sorte de chuintement, « comme le bruit d'une fusée de 14 Juillet ».

Deux ans plus tard, jour pour jour, le 27 Octobre 1954, au cours d'une patrouille, deux gendarmes de la brigade de Renwez (Ardennes) voient décoller d'un pré, à environ 150 mètres d'eux, un engin qui s'élève en lançant une gerbe d'étincelles, tandis que les gendarmes entendent un sifflement.

J'attends l'explication parapsychologique de ces deux observations absolument identiques, d'autant plus que des traces très nettes ont été relevées dans le second cas : un emplacement sensiblement rectangulaire de 1,60 m sur 1,30 m, où l'herbe est aplatie. A 3,50 m de cet emplacement, une clôture de pâture a été arrachée sur 25 mètres. Quatre piquets ont été détériorés, dont deux cassés au niveau du sol. Effets d'un « rêve » ?

— Le 10 Septembre 1954, à Quarouble (Nord), un ouvrier métallurgiste Marius Dewilde, se trouve en présence de deux petits êtres « vêtus de combinaisons semblables à celles des scaphandriers. Ils étaient de très petite taille : pas plus d'un mètre. . . je vis leurs jambes. Par contre, je ne leur vis pas de bras et j'ignore s'ils en possédaient » Sur la voie ferrée, proche de la maison de Marius Dewilde, les enquêteurs relèvent des traces qui, selon les experts, ont été imprimées par un engin d'une trentaine de tonnes.

Le 27 Septembre 1954, à Prémanon (Jura), quatre enfants, dont le plus âgé a 12 ans et le plus jeune 4, jouent dans le fenil de la ferme familiale, Soudain, ils se trouvent en présence d'un « fantôme » qu'ils décrivent comme « une sorte de gros morceau de sucre, très brillant, fendu en bas, sans bras, de la taille d'un enfant ». Quelques minutes plus tard, ils voient une boule lumineuse s'élever du pré voisin. Les gendarmes de Saint-Claude y découvriront un cercle de 4 mètres de diamètre, où l'herbe est aplatie, et quatre trous rectangulaires, de 10 cm de section inclinés à 45°.

Le lendemain, 28 septembre, à Chabeuil (Drôme), une promeneuse, Mme Lebeuf, se trouve en présence d'un être «à la figure bien humaine mais très petit. Il portait un scaphandre, qui semblait transparent : on aurait dit «un gosse sous cellophane». Il n'avait pas de bras, ou ceux-ci étaient collés au corps». Poursuivant son récit, Mme Lebeuf explique ensuite qu'elle a vu «un engin s'élever du champ. Il s'est éloigné en rasant le sol. . .» Les gendarmes retrouvent les traces laissées par l'engin : une surface circulaire de 3,50 m environ de diamètre, des arbrisseaux et des buissons écrasés, des branches cassées. De plus, les premiers pieds de maïs rencontrés par l'engin au moment de son décollage étaient couchés. Autant de constatations qui confirment à 100 % le récit de Mme Lebeuf, et attestent qu'elle n'a pas été victime d'une hallucination ou d'un «rêve éveillé».

J'attends que les tenants de la parapsychologie expliquent comment en trois endroits différents, à quelques jours d'intervalle, un ouvrier métallurgiste du Nord, des petits paysans jurassiens, et une paisible méridionale se sont trouvés en présence du même type de petites créatures «qui semblaient ne pas avoir de bras», et dont les engins ont laissé des traces irréfutables.

— Le 1er Juillet 1965, à Valensole (Alpes de Hte Provence), un cultivateur, Maurice Masse, surprend dans son champ de lavande, un petit être qui, en l'apercevant, remonte précipitamment dans un engin semblable à «un ballon de rugby». L'engin décolle et disparaît. Sur place, les gendarmes découvrent un trou central, en forme de cuvette peu profonde, d'où partent des sillons d'une longueur de 2 mètres environ. La terre est complètement déshydratée.

Le 10 Mai 1967, à 500 km de Valensole, près de Marliens (Côte d'Or) un cultivateur découvre des traces insolites dans l'un de ses champs. Les gendarmes en font le relevé : elles coïncident presque exactement avec celles relevées à Valensole. La terre elle-même est complètement déshydratée. L'atterrissage n'a pas eu de témoin oculaire, mais l'OVNI a été suivi par les radars de Creil.

Quelle explication, là encore, va bien nous asséner la parapsychologie ?

Des exemples de cette sorte sont nombreux dans le dossier OVNI. Ils démontrent - et apparemment il en est encore besoin ! — la réalité physique du phénomène. Même si sa nature ne se révèle pas au premier examen. Et cette prodigieuse évidence suffit à elle seule, sans avoir besoin de recourir au paranormal, pour que l'humanité prenne conscience que derrière les OVNI il y a «quelque chose», qu'il lui faut revoir ses concepts de civilisation, et admettre qu'elle ne restera pas éternellement maîtresse de son destin. Menace ou promesse d'un avenir meilleur ? Le champ des supputations est vaste, qui s'offre aux philosophes !

Depuis 30 ans, chercheurs et groupements privés ont accumulé suffisamment de matériaux pour qu'une étude scientifique, méthodique, soit entreprise. Cette étude peut s'orienter dans deux directions :

- Le mode de propulsion des engins.
- leur comportement

Quelle est, en effet, la moisson que «la vieille garde», pour reprendre l'expression dédaigneuse de Michel Monnerie, nouveau converti à la sociopsychologie, offre aujourd'hui aux scientifiques qui s'intéressent enfin au problème OVNI ? Un ensemble de constatations matérielles, maintes fois répétées, et toutes susceptibles de donner lieu à une recherche expérimentale. Ainsi :

- les effets de panne sur les moteurs, phares et radios de véhicules
- les coupures de courant à grande échelle, ou les simples perturbations de secteur.
- les phénomènes lumineux : faisceaux de lumière déviés ou tronqués
- la déshydratation du sol après atterrissage
- la carbonisation des racines de végétaux
- les photos «ratées»
- le comportement des animaux (anxiété ou affolement avant même l'apparition d'un OVNI. Refus d'aller sur les lieux après un atterrissage
- les mutations de certains animaux (exemple type : les limaces de Brazey-en-Morvan)
- les effets sur l'homme : paralysie totale ou partielle, conjonctivite, maux de tête, affections cutanées.

J'ai simplifié à l'extrême cette énumération. Mais elle suffit à démontrer l'outrecuidance des parapsychologues et autres socio-psychologues à vouloir tout ramener, ainsi que l'écrit l'un d'eux : Peter Kor : «à des projections psychiques archétypiques pouvant être transformées en réalités passagères et quasi physiques par interaction avec un champ psi caché qui aurait le pouvoir de l'introduire dans l'environnement terrestre».

Eh bien ! Je l'avoue sans honte : ça vole trop haut pour moi ! C'est de l'Obscurantisme Volontaire pour Non Initiés. N'ayant jamais fréquenté Freud ou Yung, je m'en tiens à l'approche expérimentale du phénomène, celle qui consiste à tenter de recréer ces divers effets.

A partir de ceux-ci, il existe au moins trois hypothèses de travail :

- la théorie de Jean PLANTIER, sur « la propulsion des soucoupes volantes par action directe sur l'atôme ».
- les recherches du docteur Marcel PAGES sur l'antigravitation
- la théorie de Jean-Pierre PETIT, chargé de recherches au CRNS, sur la « magnétohydrodynamique ».

Ces trois théories ont le mérite d'expliquer toutes les évolutions prêtées aux OVNI par ceux qui les ont observés. De plus, celle du docteur PAGES et celle de Jean-Pierre PETIT peuvent être vérifiées expérimentalement. Avec de modestes moyens, le Docteur PAGES a pu vérifier sa théorie dans son petit laboratoire personnel. Des physiciens allemands, beaucoup mieux équipés, ont obtenu des résultats beaucoup plus importants.

Dès 1955, le vice-président de la Gleen L. Martin Co, M. Georges S. TRIMBLE déclarait : « je pense que nous pouvons réaliser la propulsion gravitationnelle dans le temps qui fut effectivement nécessaire pour fabriquer la bombe atomique, si un nombre suffisant de cerveaux scientifiques y pensent simultanément et travaillent à la solution ».

En Octobre 1968, un porte-parole de la NASA, revenant sur la question, confirmait :

« La fusée est actuellement le seul moyen pour propulser des astronefs. Dans un proche avenir va se développer la théorie de l'anti-gravitation, qui apparaît comme la seule technique capable d'assurer les conditions de voyages interplanétaires à longue distance ».

Autrement dit : les techniciens qui ont réalisé la conquête de la lune se sont d'ores et déjà attaqués à la réalisation de vaisseaux interplanétaires qui seront d'authentiques « soucoupes volantes », bien matérielles, et non des fantômes surgis d'une autre dimension avec ou sans intervention d'un champ psi.

Etude du comportement

Par ailleurs, l'analyse des lieux observations en particulier des atterrissages, peut apporter elle-même aussi une réponse au comportement des OVNI. C'est une question de statistiques, de reports sur cartes mais il n'est nul besoin d'un ordinateur pour l'aborder : j'apporte, en effet, une restriction importante à cette étude : en raison du nombre de satellites artificiels, fusées porteuses et autres ustensiles se ballant au-dessus de nos têtes, sans parler des avions volant à très haute altitude, il faut désormais s'en tenir aux atterrissages et aux observations à basses altitudes. Tout le reste est source de confusions et d'erreurs. Ainsi pourra-t-on dégager :

- la fréquence des observations
- le rythme des observations par régions
- les axes de vol déterminant la méthode d'investigation

Autant d'éléments qui pourront aider ultérieurement la mise en place, dans les meilleures conditions d'efficacité, d'un réseau de détection d'autant plus opérationnel que le mode de propulsion et les phénomènes connexes auraient pu être préalablement identifiés.

Tous ces exemples ne sont qu'une démonstration très sommaire et très fragmentaire de ce que pourrait être l'exploitation scientifique des milliers d'observations recueillies depuis 30 ans par « la vieille garde ». Mais de telles évidences sont trop simples, pour ne pas dire simplistes, trop « terre-à-terre » pour des adeptes du « rêve éveillé » et du « psi-thécanthrope », qui ne peuvent admettre que d'autres civilisations puissent effectuer des raids interplanétaires qui dépassent notre entendement et nous sont encore impossibles. Pour échapper à cette réalité qui les révolte, déniaient à la Science toute possibilité de progrès mécanique, ils préfèrent plonger en pleine science-fiction, en pleine psychopathie, et ignorer les études de Jean Plantier, Marcel Pagès, et des laboratoires américains sur l'antigravitation qui permettra peut-être de dépasser la vitesse de la lumière.

Pour conclure, je me permets de leur suggérer une passionnante étude qu'ils ont négligée jusqu'alors : celle du comportement psi d'un radar qui, ayant « rêvé » qu'un OVNI traversait son écran, provoque la vision de celui-ci sur un observateur au sol, qui lui-même le retransmet à un pilote en vol, lequel pilote constatant en même temps que son radar de bord est lui-aussi en train de « rêver » l'ovni.

Allez ! Au boulot !

Ouvertures
au G.E.P.A.N.

Une étape vers une collaboration. Des espoirs réalisés ▶▶ par F. Lagarde

Le G.E.P.A.N. (Groupement d'étude des Phénomènes Aériens Non identifiés) est né officiellement et discrètement en mai 1977. Le C.N.E.S. (Centre National d'Etudes Spatiales) a été son berceau.

Ainsi se trouvait concrétisé le désir des ufologues pour que l'étude scientifique du phénomène «OVNI» soit entreprise par des scientifiques de toutes disciplines, avec leurs méthodes éprouvées, leurs moyens informatiques, du matériel, des crédits, tout un ensemble de possibilités hors de portée des groupements privés de recherche.

Cet organisme OFFICIEL, unique au monde, a pu voir le jour que grâce à la conviction et à la constance de notre ami Claude POHER. Quand pour la première fois je l'ai connu à Paris, il était venu à l'Ufologie dans l'intention de démystifier ce qu'il croyait n'être que des phantasmes, des «visions», un «phénomène socioculturel», des «mythes». En étudiant soigneusement les dossiers à sa disposition il s'est trouvé, comme tous ceux qui ont entrepris la même démarche, confronté à des observations inexplicables, irréductibles à toutes explications, ne se rapportant ni de loin ni de près à aucun phénomène connu. De ce travail de recherche entrepris dans un but opposé est né la conviction qu'il existait effectivement un phénomène inconnu qui méritait une attention scientifique.

Il ne fait aucun doute que cette création constituait pour les ufologues un très grand progrès, suscitait beaucoup d'espoirs, une certaine inquiétude aussi pour ceux qui connaissaient le sort de quelques initiatives outre-atlantique.

Certains ufologues pressés devaient, les mois s'écoulant, s'étonner de la discrétion, disons du silence qui faisait suite à cette création, et d'aucun commençaient à ricaner. C'était oublier que tout était à faire pour structurer une telle organisation, la rendre crédible aux yeux de la communauté scientifique, lui donner des bases solides pour résister aux assauts des détracteurs qui ne manqueraient pas de se manifester, et cela demande du temps et de la discrétion.

L'originalité de la création du GEPAN a consisté à soumettre ses travaux à un Comité Scientifique indépendant, non partie prenante dans la recherche, composé par moitié d'une part de scientifiques au courant de l'existence possible d'un phénomène non étudié, et de l'autre par ceux qui ignoraient tout des OVNI. La continuation des travaux du GEPAN était suspendue à l'avis favorable ou défavorable du dit comité. C'est dire combien il aurait été inopportun, déplacé, de pavoiser dès le départ.

En fin 1977, j'apprenais confidentiellement qu'un rapport préliminaire présenté au Comité avait reçu un accueil favorable et que le GEPAN était invité à présenter un travail plus complet.

En juin 1978, après avoir pris connaissance des études sur le phénomène et de l'exposé présenté par le GEPAN, le Comité l'invitait définitivement, sans émettre d'hypothèse sur la nature du phénomène, à continuer les travaux de recherches, et exprimait sa satisfaction pour le travail accompli. Dans cette deuxième étape, que j'appellerai un examen de passage pour le phénomène OVNI, le feu vert était donné, la voie libre était ouverte au GEPAN. Dans ses commentaires le Comité Scientifique estimait qu'il devenait nécessaire de faire connaître à l'extérieur le déroulement des travaux du GEPAN, et pensait que les groupes privés de recherche gagneraient à être tenus au courant des méthodes de travail du GEPAN.

Ces suggestions trouvèrent un accueil favorable au GEPAN et une troisième étape allait être franchie. C'est ainsi, qu'à raison de deux à trois délégués par groupe (ceux dont l'adresse a pu être obtenue) qu'une centaine d'ufologues, venus de tous les horizons, étaient réunis en séance d'étude, le 12 septembre 1978 dans une salle de conférence du CNES à Toulouse.

Cette troisième étape revêt une importance considérable par les ouvertures qui ont été faites aux groupements privés, et par les retombées qu'elles ne manqueront pas de provoquer de part et d'autre. Ainsi :

1^o - Le GEPAN alerté par une observation **intéressante** et qui peut se déplacer rapidement pour faire son enquête, s'engage à fournir les résultats obtenus à son informateur qui pourra les faire publier par son groupe. Une observation à propos de traces lors d'un atterrissage : il importe que ces traces ne soient pas piétinées, qu'aucun prélèvement ne soit entrepris, que toutes mesures soient prises pour éloigner les curieux du site, qu'elles restent autant que possible confidentielles. En un mot, si le GEPAN peut instrumenter sur les lieux, le résultat sera également communiqué.

Pour vêtir cette possibilité d'informer le GEPAN, je me permets de préciser son adresse/ :

M. Claude POHER CNES/GEPAN 18 avenue Edouard Belin. 31055 TOULOUSE CEDEX.

En cas d'urgence :

TELEPHONE

Heures ouvrables : (61) 53 11 12 POSTE 4501 ou 4450 ou 4509.

En dehors de ces heures et 24 heures sur 24 : (61) 53 11 12 Poste 4509.

Le poste 4509 est équipé d'un répondeur automatique enregistrant les messages.

Il va de soi que pour être crédible un correspondant inconnu du GEPAN aura tout intérêt à faire transmettre son message par la brigade de gendarmerie proche de son domicile, elle sera en mesure de certifier l'identité, le site, de prendre des dispositions de conservation s'il y a lieu. Le téléphone ne doit être utilisé que pour des cas urgents nécessitant une intervention rapide.

Le secrétariat du GEPAN n'a pas la possibilité de répondre à toutes les lettres que certains seraient tentés d'expédier, et ne le désire d'ailleurs pas. S'abstenir donc en dehors des observations ou des suggestions qu'il y a intérêt à faire passer par la direction de la revue pour éviter les doubles emplois.

2^o - Le GEPAN envisage la possibilité de former des enquêteurs à ses méthodes au CNES à Toulouse. Les modalités sont à étudier et à mettre au point.

Toutes ces mesures concrétisent des désirs maintes fois exprimés.

J'ai tenu dans cet article à faire paraître tout d'abord l'essentiel des propos concernant les ouvertures qui ont été faites. Toute la conférence ayant été enregistrée sur magnétophone, je reviendrai sur ce qui a été dit : les exposés des responsables de diverses disciplines, et celui du directeur du Comité Scientifique présent à la séance.

Personne ne pourra plus reprocher au GEPAN de ne pas être largement ouvert à la recherche, ni de tenir à l'écart les groupes privés.

Je ne voudrais pas passer sous silence dans cet exposé deux informations qui ne sont pas sans intérêt.

M. Poher a préparé, suite à une demande de l'ONU, un exposé des méthodes de recherches du GEPAN et des premiers résultats obtenus à propos du phénomène UFO. Affaire à suivre sur le plan international.....

Une nouvelle qui touche tous les amis de M. Claude Poher : celui-ci va s'absenter pendant deux ans, laissant en place les cadres qu'il a constitués, nous connaissons bientôt le nom de son remplaçant à la tête du GEPAN.

C'est là l'essentiel de ce premier article.

13.9.78 F.L.

Nos Activités (Nouvelles dispositions concernant le GTR)

ENQUETES : Tout abonné ayant plus de 18 ans peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu. (par exception, sur avis du Délégué Régional, des mineurs peuvent également devenir Enquêteurs).

RESUFO : (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au

sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme, utilisé, émulsion, température relevée.

GTR (Groupement technique de Recherche)

— Nous mettons à la disposition des lecteurs les plans ou schémas permettant la réalisation de :

Détecteur magnétique

Compteur geiger-Muller

Pulsographe

Fréquence-mètre (adaptable au pulsographe ou au compteur Geiger)

(suite page 36)

CREMATIONS SPONTANÉES

► par Jacques Bonabot

Que nous montre un échantillon de cas dans lequel une crémation, ou combustion spontanée ont été mises en évidence ?

A cet effet, nous avons retenu 26 incidents de ce type et il est certain que d'autres comptes-rendus existent non seulement dans la littérature, disons, «parallèle», mais également dans des journaux et périodiques. Il est même probable que celui qui est intéressé aux phénomènes «fortéens» (incidents insolites tels que ceux que collectionna le regretté Charles H. Fort) aura la possibilité de localiser de tels événements dans ses dossiers.

Des ces vingt six incidents, que le lecteur trouvera dans le tableau réservé à cet effet, il est intéressant de souligner cinq de ceux-ci. Peut-être pouvons nous les présenter comme des exemples typiques de ce genre de phénomène.

Cas 1. 25 décembre 1885 à Ottawa, Etat de l'Illinois (E-U)

John Larson, employé auprès de M. et Mme Rooney passa le réveillon avec ses patrons et, après avoir bu une grande quantité de whisky, s'en alla se coucher dans sa chambre à l'étage. Le lendemain matin il découvrit Pat Rooney sur le sol de la cuisine : mort. Une odeur nauséabonde remplissait le rez-de-chaussée et tout était recouvert d'une épaisse couche de suie huileuse. M. Rooney était encore complètement habillé, lui aussi recouvert de cette poussière.

Plus tard, les officiers de la police recherchèrent une trace de l'épouse de la victime. A côté de la table de la cuisine, ils découvrirent une cavité de 1 m de long sur 75 cm de large. Au fond de celle-ci se trouvaient les restes de Mme Rooney...

Un morceau calciné de la boîte crânienne, un os du pied, quelques vertèbres et quelques poignées de cendres blanches. En dehors de ceci, les enquêteurs ne relevèrent aucune trace de feu sur le sol.

Cas 17.28 Mars 1953 à Silver Spring dans le Maryland (E-U).

Véronica Rae Klenke, âgée de 11 ans, jouait de l'accordéon lorsque son père, Henry Klenke, fut alerté par ses cris. Montant à l'étage en hâte, il découvrit sa fille recouverte de flammes. Le père de la malheureuse jeta l'instrument de musique enflammé par la fenêtre et secourut Véronica.

Véronica fut brûlée sur 35 % du corps et M. Klenke atteint de brûlures au second degré.

Aux enquêteurs, la fillette raconta qu'elle venait de retirer son accordéon de l'étui et alors qu'elle jouait, des jets de flammes la frappèrent, provenant de toutes les directions.

Roy Warfield, le chef des pompiers de la localité, ne découvrit aucun élément capable d'expliquer l'incident. Il n'y avait aucun liquide dangereux à proximité. Ni allumettes, ni feu dans le local occupé par Véronica Klenke.

Cas 22. Printemps 1959 à Rockford dans l'Illinois (E-U)

Un bébé de 4 mois, Ricky Pruitt succomba à la suite de sévères brûlures. Ceci se produisit alors que l'enfant se trouvait dans son berceau. Ni le berceau, ni la literie ne portaient des traces de carbonisation.

Cas 25. 13 décembre 1959, 19 heures à Pontiac dans le Michigan (E-U)

Billy Peterson fut découvert mort dans sa voiture. La face et les mains ravagées par des brûlures. Le système capillaire de la victime était intact - ainsi était-ce le cas pour ses cheveux et les sourcils - également les jambes et le bras gauche de Peterson étaient brûlés. L'autopsie exécutée par les médecins du Pontiac Général Hospital révéla que Peterson avait succombé à l'asphyxie. Ce que confirma la police ; la victime s'étant suicidé en laissant pénétrer les gaz d'échappement de son véhicule dans l'intérieur de celui-ci via un tuyau flexible.

La voiture de Billy Peterson se trouvait au garage. La carrosserie était brûlante et cependant il n'y avait aucune trace de feu. Une figurine en matière plastique, disposée sur le tableau de bord avait fondu. Ayant été gravement malade, il est probable que ceci entraîna le geste désespéré de Peterson.

Cas 26. 1964. Sud de l'Angleterre.

Dans une sacristie d'une église catholique, le prêtre découvrit avec surprise que les vêtements sacerdotaux, les meubles ainsi que la vaisselle sacrée étaient recouverts d'une épaisse couche de suie. La porte du local avait été cependant soigneusement fermée et aucun objet n'avait été dérangé.

Au centre de la pièce, l'on découvrit un cercle carbonisé dans le sol.

A ces cas significatifs, il y a lieu d'ajouter que Véronica Klenke, la petite joueuse d'accordéon, est

la seule personne qui expliqua aux enquêteurs comment tout ceci avait commencé.

Cette explication de l'enfant nous fait songer à l'effet d'ionisation et de frottement que mentionne M. Darnaude dans «Les crémations spontanées en 1945» (voir LDLN no 175, page 3).

Mais, dans le cas de Silver Spring, il est difficile d'expliquer un tel processus physique. Surtout que le témoin mentionna qu'il y eut «des jets de flammes provenant de plusieurs directions» et, que tout ceci se produisit dans une pièce, dans une habitation.

A Dover (cas n° 2) la victime, Lillian Green, succomba pendant son transfert à l'hôpital. Brûlée, le sol ayant été légèrement carbonisé là où l'on trouva la victime, Lillian Green était encore capable de parler mais elle emporta son secret dans la tombe.

Comment se présentaient les lieux après le drame ? Trois états ont été retenus pour 15 incidents :

- (a) traces de feu autour de la victime :
3 cas dans l'habitation occupée par la personne (cas n° 2, 10 et 24) ;
1 cas dans le véhicule de l'incident (n° 16) ;

- (b) débris calcinés sans incendie :
2 cas relevés pour des personnes se trouvant à l'intérieur d'une habitation (1, 20) ;

- (c) aucune trace d'incendie, aucun débris calciné :
3 cas dans l'habitation (n° 7, 19 et 22) ;
6 cas dans un véhicule (n° 3, 4, 5, 6, 18 et 25)

Les cas relevés dans la troisième catégorie sont à retenir (catégorie c). Soit neuf incidents sans trace d'incendie, sans débris calcinés, sur les vingt six considérés.

Lorsque l'on examine pour notre échantillon les conditions dans lesquelles se trouvaient le véhicule au moment des faits l'on note que :

- la victime se trouvait dans une embarcation (bateau) dans 2 cas (3 et 6) ;
- le véhicule quitta la chaussée et s'immobilisa (n° 4) ;
- le véhicule fut trouvé arrêté près de la chaussée (n° 5) ;
- le véhicule fut trouvé arrêté, s'ébranla et chuta dans un ravin (cas n° 16) ;
- le véhicule quitte la route et se retourne (cas n° 18) ;
- la personne se suicide dans son véhicule à l'arrêt (cas n° 25).

En respectant rigoureusement la condition liée à la possibilité d'une crémation spontanée seuls les événements n° 3, 4, 5 et 6 peuvent être retenus.

Liste chronologique des incidents retenus.

1	25 DEC 1885		OTTAWA (Illinois)	ROONEY	H	S-85
2	26 DEC 1916		DOVER (New Jersey)		H	S-89
3	7 AVR 1938	13:14	IRLANDE (côte d')	GREELEY	V	H-19
4	7 AVR 1938	15:14	NIJMEGEN (Hollande)	TEN BRUIK	V	H-19, S-90
5	7 AVR 1938		UPTON-BY-CHESTER (Angl.)	TURNER	V	H-19, S-91
6	30 JUL 1938		NORFOLKS BROAD (Angl.)		V	S-88
7	SEP 1938		CHELMSFORD (Angleterre)		H	S-89
8	27 DEC 1938		BRIXTON (Angleterre)	FLIGHT		S-89
9	27 DEC 1938		DOWNHAM (Angleterre)	GORRINGE		S-89
10	27 DEC 1938		BALLINA (Irlande)	DUNCAN	H	S-89
11	JAN 1939		WALTON (Angleterre)	EDWARDS	H	S-88
12	16 JUN 1945	ap-mi	BENCO (Espagne)			LDLN 175/3
13	16 JUN 1945	ap-mi	BENCO (Espagne)	(habitat)		LDLN 175/3
14	17 JUN 1945		BENCO (Espagne)	(champs)		LDLN 175/3
15	23 JUN 1945	23:30	BENCO (Espagne)	RUBIO	H	LDLN 175/3
16	1 MAR 1953		GREENVILLE (S. Caroline)	WOOD	V	S-91
17	28 MAR 1953		SILVER SPRING (Maryland)	KLENKE	H	S-90
18	AVR 1953		HANOVER (Maryland)	HESS	V	S-94
19	28 AVR 1956	soir	BENECIA (Californie)	HALL	H	S-87
20	DEC 1956	ap-mi	HONOLULU (Hawaii)	KIM	H	S-88
21	31 JAN 1959		SAN FRANCISCO (Californie)	LARBER	H	S-95
22	print. 1959		ROCKFORD (Illinois)	PRUITT	H	S-95
23	été 1959	1:00	GRAND RAPIDE (Michigan)	RUGGY	H	S-94
24	1 AOU 1959		PARIS (France)		H	LDLN 175/4
25	13 DEC 1959	19:00	PONTIAC (Michigan)	PETERSON	V	S-92
26	1964		ANGLETERRE (Sud de l')		H	W-26

La cinquième colonne mentionne le nom de la victime s'il est mentionné.

La sixième colonne précise le lieu de l'incident dans une habitation (H) ou dans un véhicule (V).

La dernière colonne donne les références du cas.

H. Brad Steiger & Joan Whritenour dans FLYING SAUCERS ARE HOSTILE (Edit. Tandem, Londres 1970).

S. Frank Edwards dans STRANGEST OF ALL (Edit. Ace Star Book, New-York 1962).

W. Jack Thomas dans WITCHES STAY AWAY FROM MY DOOR (Wolfe Pub. Ltd, Londres 1967).

Les incidents cités par M. Darnaude dans le document LES CREMATIONS SPONTANÉES ont également été repris. Lumières Dans la Nuit de Mai 1978 (n° 175) page 3.

Pour les drames qui se déroulèrent dans une habitation :

- la victime gisait sur le sol (cas n° 1, 2, 11, 19, 23 et 24);
- se trouvait au lit, dont l'enfant dans un berceau (10, 15, 21 et 22);
- se trouvait assis (cas n° 20);
- dansant, jouant de l'accordéon (cas n° 7 et 17).

Les cas n° 7, 19 et 22 retiennent l'attention pour la possibilité d'une crémation spontanée.

L'on pourrait nous reprocher de ne pas avoir retenu les incidents 16, 18 et 25 qui se produisirent à bord d'un véhicule. Mais, en toute objectivité et en respectant la définition de crémation spontanée dans toute sa rigueur - brûlures sur une personne sans traces d'incendie, sans calcination d'objets ou de vêtements - nous noterons que ces véhicules eurent un comportement qui ne cadre pas avec l'aspect singulier du phénomène (basculement, retournement et suicide) considéré.

M. Darnaude fait allusion (dans LDLN n° 175 p. 4) au fait que certaines victimes étaient probablement alcooliques. Avec une pointe d'humour l'auteur relève ceci pour plusieurs incidents. En Grande-Bretagne, la police a toujours retenu cette possibilité lors des enquêtes concernant ce genre d'incidents. Même dans les incidents retenus pour le présent échantillon, les auteurs notent que l'on rechercha si, dans le voisinage immédiat de la victime, ne se trouvait pas un produit dangereux, volatil et inflammable.

Le cas du malheureux Ricky Pruitt (n° 22) écarte certainement cette possibilité !

Lorsque nous retenons les incidents d'Ottawa et du sud de l'Angleterre (1 et 26) l'on se demande si l'on peut rapprocher ceci de traces physiques au sol, sans l'observation d'un objet non identifié...

Est-il possible que ces deux sortes de phénomènes aient une seule et même origine ?

Nous ne disposons pas d'assez de données sur des phénomènes de combustion spontanée qui se produisirent dans des immeubles. Par contre en «ufolo-

gie» de telles traces, à l'air libre, dans des champs cultivés, sur des terrains incultes, existent.

Les deux cas retenus (n° 1 et 26) font état de traces caractéristiques : cavité circulaire ou ovale, cercle carbonisé.

Mais, question plus grave posée aux «ufologues». Ces traces relevées au sol et que l'on essaye dans maints cas d'attribuer à un «OVNI» ne relèvent-elles pas d'une explication identique à celle que l'on doit rechercher pour les anomalies d'Ottawa et d'Angleterre ?

Sommes-nous trop retenus par les structures géométriques de ces traces au sol et, se peut-il qu'un phénomène de nature géomagnétique soit à la base de l'explication ?

N'oublions pas que la foudre globulaire pose déjà une énigme à notre Science actuelle. Sommes-nous sûrs de bien connaître, nous ufologues, les phénomènes qui se déroulent au sein de notre atmosphère et qui laisseraient des traces, aujourd'hui non-identifiables, sur le sol ?

Et dans cette optique que penser alors de l'origine des crémations spontanées sur des humains ?

Bruges, juin 1978.

UN NOUVEAU CAS DE CREMATION :

MYSTERE à Saint-Pierre-du-Palais près de Jonzac (Charente-Maritime) : M. Garabred Tchakirian, âgé de 77 ans, un Turc né à Smyrne, a été trouvé mort à son domicile au lieu-dit Nauve-Rouge.

Lorsque les enquêteurs pénétrèrent dans la maison, dont les issues étaient fermées de l'intérieur et où il vivait seul, ils trouvèrent le corps du septuagénaire en grande partie brûlé, étendu sur son lit.

Dans la pièce, seul le lit avait été la proie des flammes et aucune trace ne fut relevée dans le reste de l'habitation où tout était en ordre.

L'autopsie, effectuée à l'hôpital de Jonzac, n'a permis aucune constatation susceptible d'orienter l'enquête, malgré quelques ecchymoses qui avaient,

●●●

Une mystérieuse boule blanche ralentit en pleine nuit le cyclomoteur de deux jeunes filles

► Enquêteur Gérard Jarretie (LDLN et Véronica)

Transmis par Ch. Gouiran (Délégué LDLN et P^{dt} fondateur de Véronica)

Vers 22 h 00 le vendredi 16 Décembre 1977, deux sœurs habitant SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE (Carte MICHELIN 80, pli 19, 4 km Nord-Est d'UZES), dans le GARD, Mesdemoiselles Mariette et Viviane DUMAS, âgées respectivement de 16 et 18 ans, avaient décidé de se rendre à UZES pour passer la soirée avec des amis comme elles ont l'habitude de le faire pendant le week-end.

Chacune prit son cyclomoteur. Elles roulaient sur la D. 979 SAINT-AMBROIX/UZES, lorsqu'à deux ou trois kilomètres de cette dernière localité, l'un des cyclos tomba en panne. La bougie s'était dévissée, et dans la nuit elles n'arrivaient pas à réparer. Elles décidèrent de laisser la machine défailante au bord du fossé et de continuer à deux sur le même engin.

Pendant leur tentative de réparation, leur attention fut attirée par ce qu'elles prirent d'abord pour une étoile filante : cela venait de l'ouest et avait une clarté très vive.

Reprenant leur route, elles remarquèrent que le point lumineux s'était rapproché : il traversait la route à un kilomètre d'elles pour se diriger vers l'Est.

La vision se faisant plus précise, elles purent distinguer une boule blanche lumineuse avec un clignotant orange à l'arrière. Elles pensèrent d'abord qu'il s'agissait d'un hélicoptère, mais la vitesse de déplacement leur paraissait incompatible avec ce genre d'appareil.

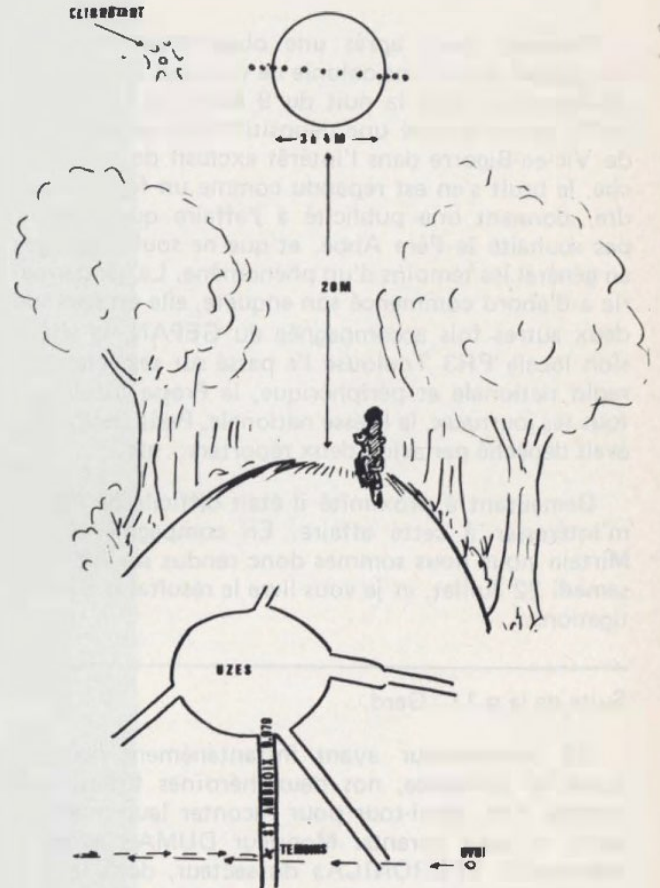
C'est alors que l'OVNI s'arrêta net, pour rebrousser chemin et venir à la verticale de la route. Elles eurent un moment d'hésitation, ne sachant quelle conduite tenir : mais la jeunesse est téméraire. . . Elles décidèrent de continuer. . . Alors qu'elles se rapprochaient, le cyclomoteur ralentit sa vitesse de façon anormale, jusqu'à presque caler, malgré les efforts de la jeune fille qui le pilotait. Leur surprise était de plus en plus grande. Leur peur aussi, bien qu'elles ne se soient jamais affolées.

•••

au préalable, retenu l'attention. Des prélèvements de viscères ont été effectués pour analyse et une information judiciaire a été ouverte.

La mort de M. Tchakirian reste d'autant plus inexplicable qu'il ne fumait pas.

(«Sud-Ouest» du 18/7/78/



Plus elles se rapprochaient, plus leur observation se faisait précise, et plus le ralenti de leur machine devenait extrême . . .

Elles voyaient à une vingtaine de mètres au-dessus de la route une boule blanche, lumineuse comme un éclairage par tube fluorescent, d'un diamètre de trois à quatre mètres environ, qui avait autour d'elle une couronne de petites boules orangées clignotant de façon désordonnée : l'ensemble faisait penser à une planète SATURNE en réduction. Un clignotant de la même couleur que l'anneau (rouge orangé n° 485 du nuancier PANTONE de LETRASET) suivait l'OVNI. La mystérieuse boule émettait une telle luminosité qu'elles pouvaient à peine distinguer les arbres bordant la route.

Toujours au ralenti, et toujours aussi angoissées, elles allaient passer dessous lorsque l'objet se mit en route en direction d'UZES, qu'il domina quelques secondes, pour ensuite disparaître à grande vitesse.

Suite bas de la p. 12

L'AFFAIRE DE TARASTEIX (HAUTES-PYRENEES)



Quelques jours après une observation faite par des jeunes gens d'une colonie de vacances de l'abbaye de Tarasteix, dans la nuit du 9 Juillet au 10 Juillet 1978, ayant motivé une déposition à la gendarmerie de Vic-en-Bigorre dans l'intérêt exclusif de la recherche, le bruit s'en est répandu comme un feu de poudre, donnant une publicité à l'affaire que n'aurait pas souhaité le Père Abbé, et que ne souhaitent pas en général les témoins d'un phénomène. La gendarmerie a d'abord commencé son enquête, elle est revenue deux autres fois accompagnée du GEPAN, la télévision locale FR3 Toulouse l'a passé sur ses écrans, la radio nationale et périphérique, la Presse locale par tous ses journaux, la Presse nationale, Paris Hebdo qui avait dépêché par avion deux reporters... etc...

Demeurant à proximité il était difficile de ne pas m'intéresser à cette affaire. En compagnie de M. Mirtain nous nous sommes donc rendus sur les lieux samedi 22 Juillet, et je vous livre le résultat des investigations.

Suite de la p 11 : Gard.

Le cyclomoteur ayant instantanément retrouvé toute sa puissance, nos deux héroïnes firent, tout compte fait, demi-tour pour raconter leur mésaventure à leurs parents. Monsieur DUMAS alerta le responsable «VERONICA» du secteur, dont le nom et l'adresse avaient été plusieurs fois portés à la connaissance du public par la presse locale.

L'enquête était menée, sur les lieux mêmes, avec les témoins, moins d'une heure après l'observation. Elle permit de préciser que le phénomène s'était toujours montré silencieux, que ses déplacements étaient rapides, ses arrêts et ses démarrages subits.

Le temps était clair et doux pour la saison, il n'y avait pas de vent, les étoiles étaient visibles, la lune pas encore levée.

Il n'a pas été constaté de défaillance du réseau électrique, ni de comportement anormal des animaux domestiques des environs. Les deux détecteurs de variation du champ magnétique terrestre implantés à moins de trois kilomètres du phénomène n'ont pas fonctionné.

Signalons pour terminer qu'une ligne électrique à haute tension passe à une cinquantaine de mètres du lieu du quasi-atterrissage, et qu'à cent mètres on trouve les ruines d'une très ancienne abbaye.

Enregistrement des témoignages sur magnétophone
par M. Mirtain

Texte-photos, dessins par F. Lagarde

Enquêtes complémentaires, recherches historiques
par F. Lagarde

Le site et son histoire.

Le monastère fait partie de la commune de Tarasteix (65) 215 habitants (589 en 1851) qui eut le privilège de former du XV^e au XVIII^e siècle une «souveraineté» indépendante, appartenant à la famille d'Artagnan-Montesquiou dont les habitants étaient notamment exclus de tout impôt. Ces privilèges furent abolis en 1789.

A 12 km au NNO de Tarbes, le monastère culmine, vers 340 m d'altitude, au dos d'une colline boisée formée par un dépôt de terre, sorte de coulée issue du plateau de Ger, reste d'une moraine glaciaire des Pyrénées. Elle est encadrée de deux petits ruisseaux, à l'ouest la Luzerte, à l'est la Géline qui coule 70 m plus bas. Tarasteix, non visible du site se situe à l'ouest de la Luzerte sur une autre colline. Le monastère est en plein bois constitué de chênes, hêtres, chataigniers. Au NNE sur les pentes sourdes une source, que la légende dit miraculeuse : les sources sont nombreuses dans le vallon de la Géline ; elle est située dans un espèce de cratère qui aurait été creusé par un aérolithe disent les vieux, des pièces datant de Louis XIV y auraient été trouvées, disent les érudits, et on y voit des vestiges d'aménagement maçonnés.

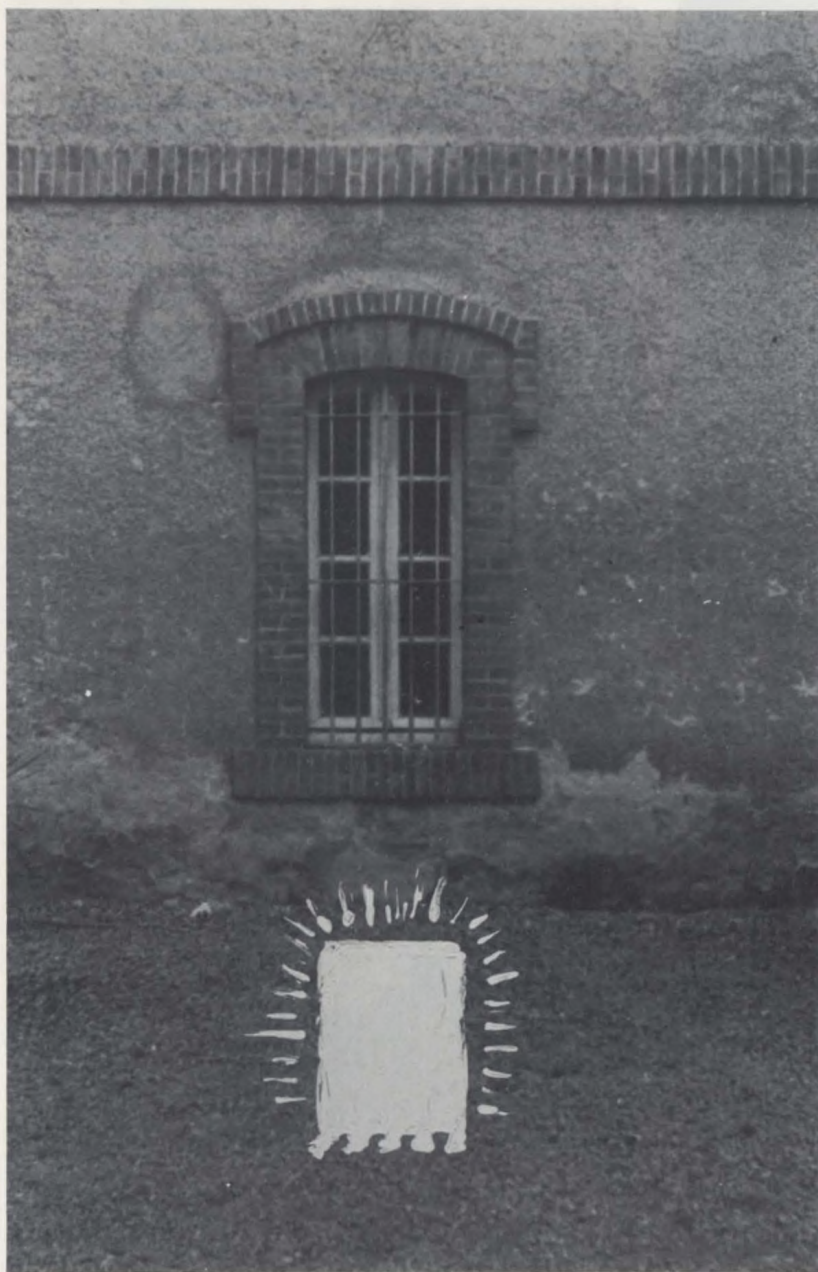
Le monastère actuel fut conçu par le Père Hermann COHEN, mort en 1871; sur les plans de celui de Monte Virginia de Rome. Hermann COHEN un célèbre pianiste, de religion juive, se convertit au catholicisme, et entra ensuite dans l'Ordre des Carmes Déchaussés. Un 1er monastère, plus modeste, existait non loin, le long de la route Sarrrouy-Tarasteix. Il en reste une ferme que l'on peut voir en passant.

Le bâtiment en question fut construit en 1874 par JJ. Latour, architecte qui édifia le musée du Jardin Massey de Tarbes, et les moines en prirent possession. Son occupation fut éphémère, la lutte anticléricale les en expulsa en 1881. Il connut dès lors des vicissitudes nombreuses. Il s'appelait St Désert de Tarasteix.

Lors de la guerre de 1914 on y interna les prisonniers allemands. En 1940 on y déporta les civils allemands, autrichiens, alsaciens surpris par la guerre en France et dans les colonies. Il fut livré à l'abandon, au pillage, aux ronces, après avoir servi de restaurant, et il était en très mauvais état lorsqu'il fut mis en vente avec 72 hectares de bois.

Le Père Jean-Claude MERCIER, ancien missionnaire de Djibouti s'y installa en 1976, avec deux de ses amis, caressant le rêve fou de le remettre en état, et de le faire revivre, et y installer des colonies de vacances. En dépit d'un lourd handicap, sans ressource, sans appui, le rêve est réalisé et le monastère

Témoin principal Pierre BERRIAU, 17 ans, étudiant à l'école Normale, qui dépose en présence des deux autres témoins Alain Dieumegard et Daniel Sauneuf, deux colons âgés de 16 ans.



La fenêtre, derrière laquelle, a eu lieu l'observation, avec l'objet représenté.

s'appelle ND de l'Espérance. Il a sa cuisine, son réfectoire, ses chambres, ses dortoirs, une belle chapelle, ses douches. Deux magnifiques cloches au son très pur (don de quatre familles) rythment désormais la vie du Père Mercier et de sa petite communauté, prêts à accueillir les deux cents enfants venant chaque année. Il reste beaucoup à faire : à ND de l'Espérance Foyer d'accueil Tarasteix 65320 Bordères/ECHEZ Tél. (62) 96 52 03.

Les témoignages, extrait exclusif de leur enregistrement magnétophonique.

Nous sommes à l'extérieur de l'abbaye, sur sa facade orientée sensiblement E. SE. en face du dortoir des témoins, un peu gênés par le bruit des enfants jouant à proximité, par un avion passant avec un bruit assourdissant et par les cloches qui sonnent. . .

Pour ne pas alourdir le texte, nous nous en tiendrons au récit seul, sans transcrire toutes les questions émaillant l'interview, sauf nécessité.



Façade de l'Abbaye orientée E.SE.

Photo 1 : Prise du N.E. - Le chemin d'accès vient de droite.

Photo 2 : Prise du S.E. - La croix blanche indique la fenêtre de la 1ère observation.

Sortant d'une réunion de moniteurs qui s'était déroulée exceptionnellement tard cette nuit là, vers une heure du matin, j'arrive dans ma chambre, et j'ouvre ma fenêtre pour prendre quelque chose qui était dans une des bourses (à l'extérieur) et je vois un objet phosphorescent, à environ 3 m de ma fenêtre. C'est un genre d'objet phosphorescent, enfin très très lumineux. Objet, je ne sais pas si c'est le mot qui convient, parce qu'on ne peut pas le comparer à un robot ou quelque chose comme cela.

Il est venu à ma rencontre en faisant de petits mouvements, et s'est installé 18 secondes devant moi. Il mesurait environ 60 cm de haut 40 cm de large (de forme rectangulaire) et se situait à 20 cm du sol. On observait quelque chose comme des petits membres à la base qui bougeaient avec des mouvements successifs et très rapides. C'étaient en quelque sorte des protubérances, on avait quand même l'impression que c'étaient des membres.

Il est reparti ensuite dans la même direction, c'est à dire vers l'entrée, là où sont les voitures (NE). Il est revenu, il a fait un va-et-vient, restant ce coup là 2 ou 3 secondes, il est reparti pour aller au même endroit.

Et puis, cinq minutes plus tard environ, j'avais appelé mes camarades qui dormaient dans ma chambre, et moi j'avais beaucoup de peine à sortir

des mots, parce que j'étais très très . . . traumatisé, oui.

Question : Parce que vous avez eu peur ? Cela venait-il de vous ou de l'objet ?

Réponse : Les deux. . . il y avait d'abord un espèce de choc, et puis après j'avais l'impression que l'on m'observait, et puis que l'on me guettait. Imaginez quelque chose qui reste 2 secondes en face de vous, qui est en train de vous observer ou de regarder, je ne sais pas ce qu'il faisait. Il ne bougeait pas quoi, j'avais vraiment l'impression qu'il y avait un contact entre lui et moi. Je ne sais pas quel contact, mais qu'il y avait quelque chose. On se voyait tous les deux quoi.



Visibilité côté observation. Dans l'ordre photo, 1, 2, 3 du plan.

Ces manifestations terminées est apparu un objet circulaire d'environ 12 m de diamètre, qui était à 60 m environ à vol d'oiseau, en face des arbres, là il débouchait à la verticale, comme cela. C'était un genre de sphère avec des lumières très éblouissantes, de couleur jaune d'or, comme couleur flash et du rouge au milieu. Puis des lumières rouges clignotantes autour qui délimitaient à mon avis le cercle. Il est monté à la verticale, à environ 25 à 30 m de hauteur. Puis il s'est recouché dans une autre position et est parti à une vitesse vertigineuse en direction des montagnes, direction sud.

Quelques temps plus tard, est apparu, venant de l'est, un objet de forme allongée, que nous avons intitulé cigare. Enfin un objet assez long, assez curieux en ses formes. Comme une sorte de gros bâton, avec des feux rouges et verts clignotants, juste avant la face qui venait vers nous. Il y avait ces deux lumières sur cette face avant. D'abord ils étaient très très loin (les feux) puis cela arrivait vers nous, puis l'objet est arrivé devant nous, il a fait un mouvement latéral, comme ça tactac, avec un clignotement lumineux.

Question : cela faisait-il du bruit ?

Réponse : cela faisait un bruit . . . heu . . . assez fort et puissant. Et puis il était quand même près, on le voyait bien. On n'arrivait pas à distinguer la carcasse, ni rien.

On ne voyait rien, pas d'hélice, ni rien. On n'entendait qu'un bruit tac, tac, tac, tac, comme ça.

Question : comme un moteur alors ?

Réponse : on pourrait le comparer à un moteur à explosion. C'est le seul d'ailleurs qui faisait ce bruit là. Les gendarmes nous ont dit que ce pourrait être un hélicoptère, et tout ça. Ils sont revenus avant-hier au soir, et ils ont fait venir des engins exprès, pour voir si on les prenait pour des OVNI. Ils s'imaginaient qu'on allait leur dire «tiens voilà des OVNI». Il y avait 5 ou 6 engins.

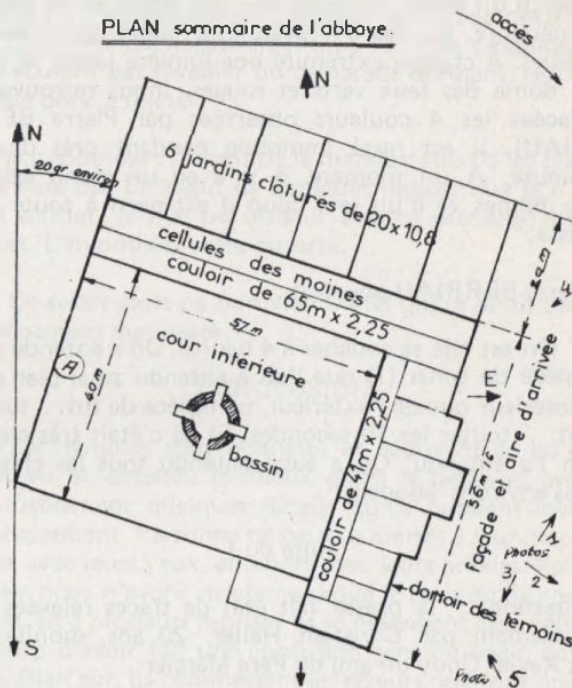
Et puis, entre temps, on a vu d'autres objets qui clignotaient dans le ciel et tout.

Question : la presse a parlé d'une vingtaine ?

Réponse : C'est ça, oui. C'est-à-dire que l'on voyait des lumières clignoter puis cela partait, clignotait, repartait. On les voyait qui tournaient dans le ciel à l'est et à l'ouest, et on avait l'impression qu'il y avait des contacts. Elles restaient sur place, puis partaient et revenaient. Cela faisait un vombrissement général dans le ciel, un bruit d'ensemble quoi, un bruit sourd.

Je vais vous parler du dernier objet que l'on a vu. Quand on est rentré chez nous, dans notre chambre, il

y avait Jean-Marie qui dormait. On n'avait pas voulu le réveiller, il était extrêmement fatigué, puis on a dit il n'y a rien à faire, on l'a réveillé, et on a discuté avec lui, et on a vu quelque chose dans le ciel. On lui a dit «viens vite, vite, vite». Il venait du coin, là-bas en face. Il y avait un espèce de . . . un engin circulaire, avec tout un chapelet de lumières de couleur bleu, jaune, rouge verte, 4 couleurs. Il est venu très vite sur nous, et quand il est arrivé au même niveau que nous il s'est arrêté, il a fait un énorme flash comme ça, puis il s'est refermé. Il n'était pas très loin, à 60 m peut-être, à la même distance que le premier. Il est reparti avec une vitesse qui est devenue croissante toutes les 3-4 secondes.



Note : le bâtiment comporte deux niveaux identiques.

Interview du Père MERCIER dont l'observation semble correspondre à celle-ci. Relevé de la bande magnétique.

Les faits se sont passés comme je vais vous les raconter maintenant.

Je m'étais couché à 2 h du matin, car j'ai eu beaucoup de travail. Puis j'ai entendu les jeunes, car je couche juste au-dessus du dortoir, qui parlaient, qui parlaient très très fort, et je me suis dit qu'est-ce qui arrive. Je suis descendu en toute hâte pour leur dire : «Et bien écoutez, taisez-vous, car on en a assez, c'est l'heure de dormir» et c'est alors qu'ils m'ont dit «écoutez Père, on a vu des choses extraordinaires tout à l'heure, venez voir, puis ho ! il y a quelque chose là encore !»

Et c'est alors que moi aussi j'ai vu quelque chose de rond, mais que je ne peux pas identifier si vous voulez, enfin bien parfaitement. C'était assez loin, pas très loin, tout de même, au-dessus des arbres, c'était immobile. Il y avait des lumières bien sûr, et tout à coup c'est parti. Ce n'est pas resté longtemps immobile, c'est parti à toute vitesse vers le sud.

comme ça du nord au sud. J'ai bien vu que ce n'était pas un avion, ni un hélicoptère ni ce genre de chose. Car d'abord la trajectoire était parfaitement uniforme, la rapidité était vertigineuse, et le ronflement, le bruit était, n'était pas, c'était un bruit assourdissant, un peu vous savez . . . heu . . . comme ça. Je ne suis pas allé voir après.

Le temps du Père étant très pris, nous n'avons pas eu le temps de demander d'autres précisions, mais le samedi suivant, il m'a montré l'interview accordé à «Ici Paris» n° 1725 du 27 Juillet au 2 Août 1978 et il a jugé l'article honnête et objectif. J'extrait le passage relatif à son observation «J'ai aperçu un objet inconnu, avec un dôme sur la partie supérieure. En bas il y avait une rangée de lumières bleues. A chaque extrémité une lumière jaune, et sur le dôme des feux verts et rouges. (nous retrouvons placées les 4 couleurs observées par Pierre BERRIAU). Il est resté immobile pendant près d'une minute. A un moment il y a eu un grand éclair de flashes et d'un seul coup il est parti à toute vitesse».

Pierre BERRIAU poursuit :

On est allé se coucher à 4 heures. On a entendu un espèce de sonar (?) que l'on a entendu aussi bien de l'intérieur que de l'extérieur, un espèce de tut . . tut . . tut . . toutes les 10 secondes. Et ça c'était très clair, on l'a entendu. On a aussi entendu tous les chiens des environs aboyer».

suite du I

Question : la presse fait état de traces relevées le lendemain par Christian Halier, 20 ans, moniteur, et Xavier Gouy un ami du Père Mercier.

Réponse : ce n'est pas le lendemain, mais la nuit même que je les ai relevées. Les gars m'ont demandé où était cet objet, justement pour voir s'il avait laissé des traces. Il faisait noir, vraiment très noir, on ne voyait pas trop où on mettait les pieds. C'était tout de même près du mur. Je prends mon briquet, et je dis «tiens c'est là que cela se trouvait» Et puis je regarde, tout était balayé, tout était aplani sur une surface du même rayon que l'objet.

Question : qu'appellez vous aplani ? balayé ?

Réponse : c'était balayé quoi . . . c'était comme ça (et de sa chaussure il écarte le gravillon qui recouvre l'argile des moraines constituant le sol du terre plein) Et non seulement comme ça, mais il n'y avait pas de petites poussières comme ceci. C'était soufflé.

Question : Et depuis ces événements vous n'avez rien vu d'autre ?

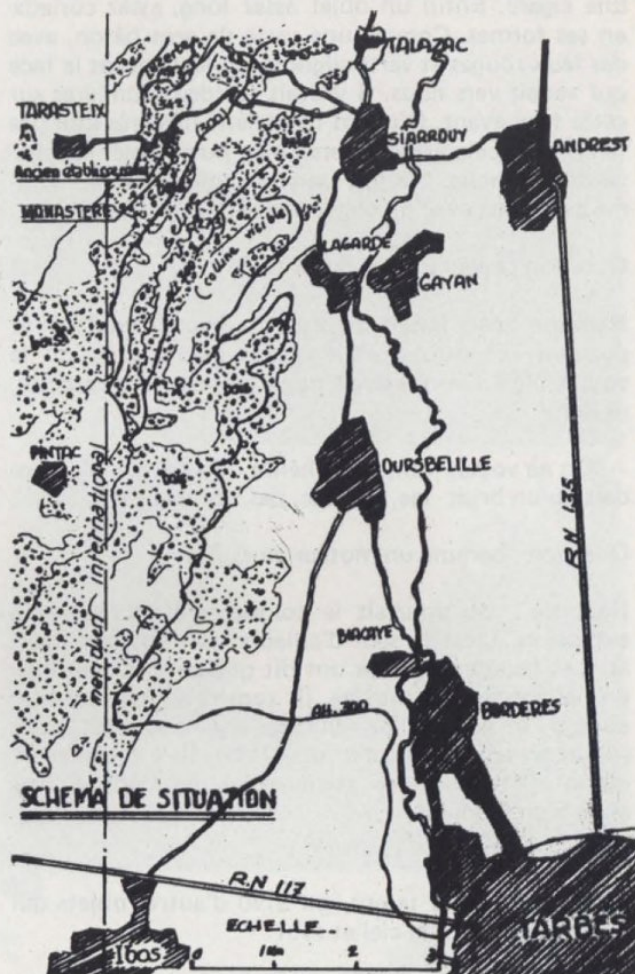
Réponse : Non, on a regardé plusieurs soirs, essayant de voir quelque chose. On a vu passer des avions, on sait qu'il y a un trafic intense, mais pas autre chose.

Question : Et vous n'auriez pas confondu vos observations avec des avions ?

Réponse : Je vous dis, ils ont fait venir exprès des engins, mais il n'y a rien eu à faire, cela n'a pas marché.

Informations complémentaires

La nuit de l'observation le ciel était très pur et des lumières dans le ciel peuvent se voir de très loin. Dans les mêmes conditions de jour on voit parfaitement la chaîne des Pyrénées à une quarantaine de km. De Tarbes, à l'œil nu, je distingue l'observatoire du pic du Midi à 34 km et le mât de la télévision. Cependant, pour les abords proches, la vue est limitée par le faite des arbres qui entourent l'abbaye de tous les côtés. Vers l'est, là où des arbres sont tombés, on aperçoit un peu des collines avoisinantes en direction de Lagarde, sans pour autant voir le fond des vallons ni un seul village.



La lune se couchait à 21 h 15 cette nuit là, heure TU, 23 h 15 heure officielle (1er quartier le 13 Juillet) elle était absente du ciel à l'heure de l'observation 01 h 15. L'abbaye étant située à 1 km à l'est du méridien de Greenwich il n'y a aucune correction à faire.

Enquête parallèle

Pour les faits des paragraphes II, III, IV, V, je me suis rendu à la gendarmerie, où je suis connu, pour recueillir d'autres informations. J'ai pu m'entretenir avec les gendarmes qui ont participé à l'enquête, et un court instant avec le lieutenant Menu qui en était

responsable. Là j'ai appris des détails que nous connaissions déjà à propos du trafic aérien : M. Mirtain sort souvent en avion, étant pilote amateur. Il existe des balises dans les communes d'Andrest et Oursbelle qui indiquent le couloir aérien à emprunter par les avions abordant l'aérodrome de Tarbes-Ossun-Lourdes à 14 km plein sud de l'abbaye. Il y a en été un très important trafic pour desservir Lourdes, 4 ou 5 avions de nuit. Ils passent pratiquement à la verticale de l'abbaye soit à l'arrivée soit au départ, en amorçant leur descente ou leur ascension sur l'indication des balises.

Ce n'est pas tout. L'aérodrome en question est également utilisé de manière assez intense par l'Armée de Terre, pour des exercices de pilotage d'hélicoptères destinés à l'instruction de pilotes étrangers. Et il n'est pas rare que plusieurs hélicoptères participent ensemble à ces exercices.

Pour les gendarmes, le comportement des objets, le bruit perçu que j'ai souligné, les feux décrits que l'on peut lire dans le témoignage, qui résultent de la déposition des témoins (que je n'ai pas lue) ressemblent beaucoup à des évolutions d'hélicoptères. La proximité de la base, les exercices que l'on y fait, laisse présumer à la gendarmerie qu'il y a eu confusion avec des hélicoptères en manœuvre vus à une distance ne permettant pas de les distinguer de nuit. Les témoins disent d'ailleurs n'avoir aperçu aucun détail, sauf le Père qui aurait vu un dôme, mais les hélico en ont un aussi. Au cours de leur expérience où 5 hélico ont manœuvré, dès le départ de l'aérodrome la confusion était fort possible, elle ne l'a plus été lorsqu'ils se sont approchés de trop près. Les appareils manœuvrent par paires, et vus de loin multiplient ainsi les feux groupés. La question était de savoir si l'Armée de Terre avait fait ce soir là des exercices d'instruction. La réponse a été négative, il ne serait pas sorti d'hélico le soir de l'observation. Cette hypothèse de confusion, qui a des bases bien solides, se heurte à cette réponse négative. Nous ne pouvons pas aller au-delà. La gendarmerie n'a pas recueilli d'autres témoignages ?

— 1er observation —

Celle-ci pose un problème. Pour essayer de le résoudre je vais me faire l'avocat du diable.

1er hypothèse : le témoin a été troublé par la projection d'une luminosité extérieure. Il n'y avait pas de lune. Un phare de voiture ? : (voir plan), elle serait

venue par l'autre extrémité du bâtiment et aurait donc laissé le coin de l'observation dans l'ombre ; de plus la solitude est totale, le moindre bruit est audible, et le témoin aurait perçu la voiture. Improbable également qu'une lumière parvienne de l'environnement masqué par les bois.

2me hypothèse. La lumière est venue de l'intérieur. Face à la fenêtre, la disposition du dortoir et de la lampe suspendue à la voûte peut permettre à cette lampe de se projeter à l'emplacement de l'objet perçu et les vitres (j'ai vérifié tout cela) plus ou moins en mouvement, pourraient ajouter un reflet au même emplacement, reflet mouvant. J'ai demandé au témoin s'il avait allumé la lampe en entrant au dortoir. Il m'a répondu négativement. Sa réponse s'explique, ne voulant pas réveiller un camarade dormant. Hypothèse donc à rejeter.

3me hypothèse : il s'agit de la manifestation d'un phénomène psi. En dépit de quelques indices que je n'ai pu vérifier, je n'ai pu obtenir aucune précision à ce sujet. L'hypothèse reste ouverte.

Ce serait alors ce bon vieil OVNI qui se serait tout bonnement manifesté...

CONCLUSION

Les témoins sont honnêtes et décrivent ce qu'ils ont vu et entendu le mieux qu'ils le peuvent, avec probablement quelques détails qu'ils oublient involontairement. Personne ne peut se mettre à leur place, voir avec leurs yeux, entendre avec leurs oreilles. Pour juger nous n'avons strictement que le récit qu'ils nous font. Et à plusieurs reprises ils se défendent avec véhémence d'avoir fait une confusion avec un engin connu. Bien sûr, ils commettent les erreurs que font presque tous les témoins en chiffrant les distances impossibles à évaluer de nuit, difficilement de jour sans repère précis, en indiquant des dimensions tout aussi difficiles à évaluer.

Personnellement et très honnêtement, d'après ce qu'ils ont dit, il faut bien reconnaître qu'il existe de nombreux indices qui font penser à la présence d'hélicoptères dans le ciel. J'ai exposé les faits sans les dénaturer, totalement et intégralement, ce sera au lecteur de juger où est la vérité. J'apprends en dernière minute qu'une observation aurait été faite la même nuit à Siarrouy (voir plan) par deux ouvriers dont je ne connais pas les noms. On tâche d'en savoir plus.

NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

Atterrissage en Touraine

Enquêteurs : Gérard Andreau, J.-L. Burkard,
Claude Godau, J.-L. Gouzien

Depuis bien longtemps, la Touraine est le siège d'observations insolites nombreuses (une cinquantaine).

Deux groupes locaux, le CAPR à vocation pluridisciplinaire et le GEPS spécifiquement axé sur les ovnis, étudient le sujet depuis plusieurs années.

Tiré de cette étude voici un cas particulièrement intéressant.

LIEU : Commune de St Roch située à une quinzaine de km au N.W de Tours
heure d'observation : 3 h 10
date : 28/05/1977

Résumé de l'observation :

A cause de son métier, le témoin Mr D. . . 39 ans rentre souvent tard dans la nuit.

Ce matin là, le Samedi 28 Mai à 3 h 10, un ami le raccompagne en voiture.

Le conducteur stationne le long de l'habitation du témoin, le dépose et démarre aussitôt.

Avant de rentrer chez lui Mr D. . . satisfait alors un besoin bien naturel, lorsqu'il entend comme un souffle. Il se retourne, et voit un objet sombre, parallélépipédique s'élever à grande vitesse.

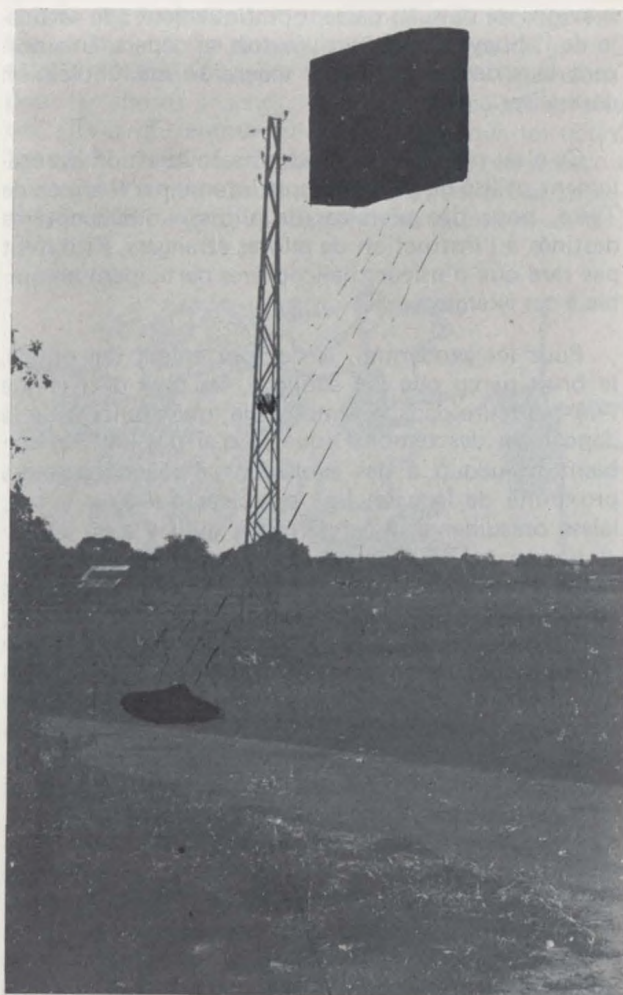
Cette ascension a lieu le long d'un poteau métallique E.D.F. Arrivé à une quarantaine de mètres au dessus du pylone l'OVNI s'illumine peu à peu d'une lumière rouge feu et se dirige lentement vers un hameau situé à 1 km environ.

Le témoin impressionné, court réveiller sa mère, qui sort et observe également le phénomène qui est toujours lumineux, stabilisé au dessus d'un cerisier, leur semble-t-il.

Après avoir regardé une dizaine de minutes Mme D. . . et son fils incommodés par le froid de la nuit, vont se coucher.

Le lendemain ils se rendent au pied du poteau et découvrent des traces.

A cet endroit l'herbe est foulée suivant une rotation et l'on voit nettement 3 cercles, rejoints entre eux par des arcs.



1 — Poteau pris de l'emplacement du témoin
Minolta f = 50 mm



2 — Déplacement de l'objet
f = 28 mm

Il est à noter que l'ami qui a raccompagné le témoin n'a rien vu dans la lueur de ses phares.

Telle est l'observation qu'ont vécu Mme D. . . et plus particulièrement son fils.

Les témoins :

Ce sont des gens honorablement connus, ils sont de plus, fort sympathiques, et racontent avec simplicité ce qu'ils ont vu un peu gênés par une publicité malheureuse qui fut faite à leur insu.

Depuis lors, ils se posent quantité de questions sur un phénomène qui les a profondément marqués.

RECIT DES TEMOINS

Des enregistrements séparés de la mère et du fils ont été effectués les voici à titre de comparaison.

RECIT DU FILS

— Qu'avez vous vu ?

— « Mon ami me ramenait chez moi après le travail, je suis descendu de voiture, il a rembrayé aussitôt.

— Il n'a rien vu ?

— Non, rien je lui ai demandé après. Ensuite je me suis soulagé d'un besoin et j'ai entendu comme une soufflerie. Je me retourne, c'était déjà rendu à la hauteur du poteau. Après « ça » s'est dirigé vers les arbres en passant au dessus du toit du voisin.

Ce qui est drôle c'est que « ça » s'est mis à rougir à une quarantaine de mètres au dessus du poteau, après avoir ralenti.

Au départ c'était un espèce de truc carré, ça s'est soulevé après dans le ciel c'était du feu.

— Quelle couleur au départ ?

Noir, bien noir, comme si c'était fermé. Quand la lumière est apparue il était bien à 40 ou 60 m du sol.

— C'était à quelle date ?

— Le samedi vers 3 h 10

— Pendant combien de temps l'avez vous vu ?

— Dix minutes environ.

— Le ciel était couvert ?

— Sûrement je me souviens pas qu'il y ait eu des étoiles ou la lune.

— L'objet bougeait ?

— Au départ oui bien sûr mais au dessus des cerisiers il est resté fixe.

— Il y avait la lune ?

— Non

— Pouvez vous comparer la grosseur de l'objet à la lune ?

— Bien, trois fois.

— Il y avait des étoiles ?

— Non

— Le temps était brumeux, pluvieux ?

— Non rien de tout cela

— Comment vous apparaissait l'objet ?

— Solide en montant, comme une boule de feu après.

— La lumière était vive ?

— Pas trop

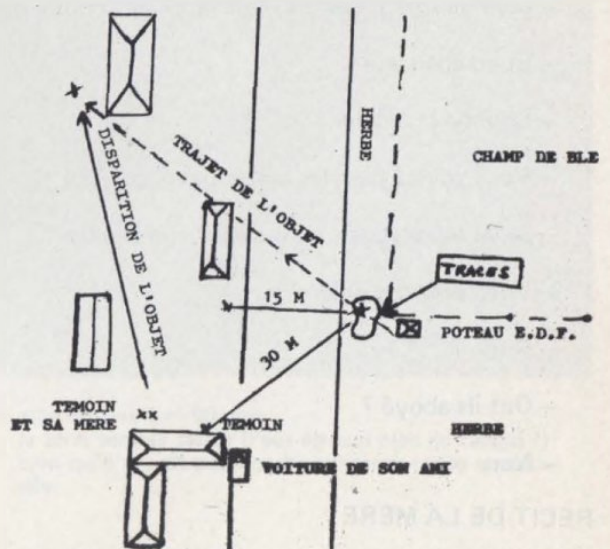
— Est ce que l'objet éclairait les alentours ?

— Non pas du tout

— L'objet était immobile ?

— Il est parti du sol au moins à cent à l'heure certainement. Enfin moi je ne l'ai pas vu partir ; lorsque je me suis retourné il arrivait en haut du poteau.

J'ai juste eu le temps de le voir. Après il s'est dirigé vers le village à 150 m du sol. Après il n'a plus bougé le temps que nous l'avons regardé.



— Il y avait de la fumée ?

— Non, rien

— Sa luminosité changeait ?

– Non, il s'est illuminé peu à peu et puis ça n'a plus bougé.

– Et sa forme

– Non

– Il y avait des éclairs et des scintillements ?

– Non

– Il y avait du bruit ?

– Comme un souffle, comme une soufflerie lorsqu'il est parti

– A quelle distance était-il ?

– Au début à une trentaine de mètres, c'était près.

– A quoi pouvez vous le comparer ?

– A une boîte carrée

– Les bords étaient nets

– Oui

– Vous avez vu des détails

– Non rien c'était fermé

– Des antennes ?

– Non rien

– Quelles sont les dimensions de l'objet au départ ?

– comme une pièce : 2 m de large sur 3 m de haut

– Et en épaisseur ?

– Comme la largeur

– Vous voyiez bien les arêtes des bords ?

– Je les ai aperçues, mais c'était très rapide

– Vous avez des chiens ?

– Oui

– Ont-ils aboyé ?

– Non

RECIT DE LA MERE

– Voulez vous nous raconter votre observation ?

– J'étais réveillée depuis 10 mn comme chaque jour à cette heure là, quand il est venu m'appeler (le fils).

– Vous aviez entendu la voiture ?

– Non je ne l'avais pas entendu quand il est venu m'appeler, je me suis dit, tiens il est arrivé quelque chose, j'ai à peine pris le temps de m'habiller, il me dit «lève toi, viens voir derrière la maison»

– Viens voir quoi donc ?

– «Viens voir quelque chose qui monte dans le ciel. J'ai pensé à une aurore boréale, je lui ai dit :

Il m'a répondu «non, c'est quelque chose qui monte et qui file, dépêche-toi»

Je lui ai dit «il faut bien que j'enfile mes pantoufles» je suis sortie dans la cour et j'ai vu comme du feu, vertical avec un côté droit c'était orange rouge comme du feu, presque au dessus du village plus loin.

– C'était à quelle époque ?

– La nuit du vendredi au samedi vers 3 h 10 - 3 h un quart lui a du le voir vers 3 h 05.

– Durée de votre observation ?

– 5 à 7 mn, pas plus, il ne faisait pas très chaud nous sommes rentrés.

– Comment était le ciel ?

– Un peu sombre, il y avait eu de l'orage le soir.

– L'objet bougeait ?

– Non il ne m'a pas semblé

– Il y avait la lune ?

– Non

– Quelle était la grosseur de l'objet par rapport à la pleine lune au zénith ?

– Plus gros peut-être bien deux fois.

– Il y avait des étoiles ?

– Non

– Comment était le temps

– Il faisait sec

– Comment vous apparaissait l'objet ?

– Comme de la lumière, comme du feu

– La lumière était vive ?

– Elle n'éblouissait pas

– L'objet éclairait autour de lui ?

- Non ça n'éclairait pas c'était juste lumineux
- L'objet était immobile ?
- Non au départ il m'a semblé qu'il basculait mais je n'en suis pas sûre, après il n'a plus bougé.
- Il y avait de la fumée, de la vapeur.
- Rien du tout
- Sa luminosité a changé durant le temps que vous le regardiez.
- Non
- Et la forme
- Non plus
- Avez vous vu des éclairs et des scintillements ?
- Non c'était fixe
- Vous avez entendu du bruit ?
- non
- A quelle distance s'est-il stabilisé
- au dessus du village 1 km, 1 km 500.
- A quoi pouvez vous comparer l'objet ?
- Un peu à une poire coupée en 2.

RESULTATS DE L'ENQUETE

L'observation des traces au sol indique, une rotation dans l'écrasement de l'herbe et une symétrie des extrémités de l'empreinte.

De plus il n'y a pas de traces entre les empreintes et la route, il aurait donc fallu soulever et mettre en rotation un objet important pour monter une mystification.

Les mesures effectuées sur le terrain amènent les résultats suivant :

1) - Radio-activité : normale pour la région (moyenne : 20 c/mn)

2) - Température :

	Trace	Sol Témoin	Remarques
En surface	20° C	19° C	L'herbe étant foulée au niveau des traces le soleil aura réchauffé le site.
A 10 cm	18° C	18° C	

3) Magnétisme : Pas de variation de la déclinaison du champ local.

Remanence du poteau semblable à celle d'un poteau témoin situé à une cinquantaine de mètres.

4) Photographie : Pan F avec filtre u.v. → normale
Pan F avec filtre jaune → normale
I.F Kodak → la rotation de l'herbe apparait mieux.

Un chien amené sur les lieux n'a pas eu de réactions particulières.

Pas de trace aux alentours.

LES TRACES

L'herbe du site d'atterrissage n'est pas abimée, mais juste couchée.



3 - «Carottage» f = 50 mm
la terre semble tassée (Peut-être un pied de l'engin ?)
bien qu'il n'y ait pas d'herbe existante tassée ou coupée.

Les racines sont intactes.

Un champignon trouvé quelques jours après sur les lieux a été analysé par un mycologue : il ne présente aucune anomalie.



Diapositives : A — Traces marquées, avec un personnage en référence.

L'examen des traces amène les réflexions suivantes

— Une symétrie (la précision du relevé par rapport à l'herbe est relative) très nette.

— Une sorte de « carottage » de 10 cm de \emptyset ou l'herbe est manquante et le sol tassé (peut être un pied tout simplement et non un prélèvement).

— La proximité du poteau E.D.F. demande des moyens de navigation très précis.

— L'objet reposait (ou était stabilisé à quelques cm du sol) certainement sur trois sphères ou cercles qui apparaissent très nettement au niveau des traces.

Des essais de germination sont en cours ainsi que des surveillances périodiques.

Conditions Météo 1 h 30 T.U : Station de Tours Parçay - Meslay.

— Vent secteur N.E. faible 2 m/s

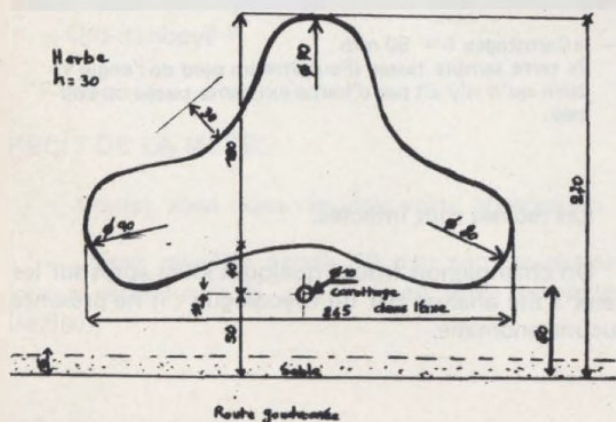
— Ciel clair peu nuageux 1 octo

— Température à 2 h TU 11° C

— Pas de brume visibilité > 5 km

CONCLUSION

Notre conclusion contient certainement une part de subjectivité issue de notre expérience d'enquêteurs et de l'exploitation d'une information importante.



Cependant nous arrivons de mieux en mieux à comprendre le témoin, à mieux « voir » ce qu'il a vu et surtout à tirer une valeur globale du cas.

En ce qui concerne celui que nous venons de décrire nous n'avons aucun doute sur son authenticité.

Les traces (difficiles à imiter) correspondent à la description du témoin (traces 2,45 m x 2,10 m contre objet 2 m x 2 m) et attestent de l'étrangeté du phénomène.

Une timide hypothèse nous apparaît résultant du comportement de l'objet :

1) soit, celui-ci n'utilise qu'une faible partie de son énergie pour décoller.

2) soit, il ne se sert pas de la composante horizontale du départ (la proximité du poteau l'en empêchait peut-être)

3) soit, l'énergie utilisée lors du décollage est d'une autre forme que celle qui concourt à un déplacement horizontal, et à une stabilisation en altitude.

Car le témoin l'a bien observé : l'objet ne devient lumineux qu'après son élévation le long du poteau. On retrouve bien l'ionisation (conforme à la théorie M.H.D. de J.P. Petit) lorsque l'objet se déplace horizontalement et lorsqu'il devient stationnaire (équilibre des composantes), mais avant, l'ionisation n'existe pas ou peut-être se situe-t-elle dans une partie invisible du spectre.

Un autre point important : le bruit au décollage.

Issu très certainement du déplacement des molécules d'air (comme un bon vieil engin terrestre) - le témoin l'entend - Alors que dans des cas d'observation à faible distance (<15 m) dans la région, aucun souffle n'est perçu, et là, l'objet est lumineux.

Il faut remarquer également que l'éclaircissement progressif n'est pas lié à une augmentation de l'accélération ou de la vitesse. Les OVNIS ont sûrement un excellent embrayage !

L'évolution des traces sera difficile à suivre à cause d'une publicité faite à ce cas qui a amené quantité de curieux plus ou moins intéressés.

Certains ont même garé - ce qui n'était certainement pas leur intention - leur voiture sur le site d'atterrissage heureusement notre enquête fut effectuée le lendemain même de l'observation.

De plus les témoins constamment importunés et suspectés, regrettent amèrement d'avoir parlé de leur observation, ceci étant le côté déplorable de l'affaire.

Nota : Personne d'autre dans la commune ne semble avoir été témoin de l'observation.

Le témoin spécifie bien qu'il n'a pas vu l'engin décoller mais ne l'a suivi des yeux qu'à partir du milieu de la hauteur du poteau environ.

En Saône-et-Loire, près de Louhans :

Un OVNI observé par six personnes dans le ciel bressan

► Enquête de MM. Gilles Commencon, Pierre Jaillet, J.-Jacques Boudier, Bernard Buatois

En ce mois d'Octobre 1977, il semblerait que les OVNIS sillonnent à nouveau le ciel bressan. Nous avons été ainsi informés que plusieurs personnes auraient observé de tels phénomènes. Une vérification s'imposait donc . . .

Nous nous sommes rendus tout d'abord au lieu-dit «Patran» à Bruailles où, Vendredi 21 Octobre 1977, un couple d'agriculteurs et des amis (nous ne pouvons malheureusement les citer, ces personnes désirant conserver l'anonymat) ont suivi les évolutions d'une boule «rouge orangée») et ce, en direction de l'Est. Il était environ 18 h 15, c'est à dire à la tombée de la nuit, et le ciel était dégagé. Le regard des témoins fut soudain attiré par une boule dont la taille avoisinait une moitié de pleine lune. Après quelques secondes d'immobilité, cet objet s'est laissé tombé, mais en s'allongeant. . . et puis plus rien. . . Cinq minutes plus tard, la boule était revenue et les témoins assistaient au même «scénario». . . D'après ces derniers, l'OVNI aurait été à environ un kilomètre et pratiquement au ras des arbres d'une forêt proche.

Notre enquête nous a ensuite conduits au «Grand Molambief» à «Le Fay» chez M. Pierre GUICHARD. Ce même vendredi, vers 18 heures, M. GUICHARD rentra à cyclomoteur, du Bourg de Le Fay, quand son attention se portait sur une «boule rouge vif» qui semblait s'élever dans les airs. De retour à son domicile, soit dix minutes plus tard, il revoyait l'OVNI qui cette fois-ci, redescendait, M. GUICHARD nous avoua être dans l'impossibilité d'évaluer la distance à laquelle se trouvait l'OVNI. Pourtant, celui-ci était au Sud-Ouest de la Fay c'est à dire en direction de Bruailles. . . Toujours selon M. GUICHARD, quatre autres personnes auraient suivi les évolutions de l'engin. Parmi celles-ci un automobiliste de Saint-Martin-du-Mont qui, lui, aurait été ébloui. . .



Ces quatre témoins ont également reçu notre visite mais ils désirent conserver l'anonymat. On peut néanmoins affirmer qu'ils sont tous dignes de confiance. A l'issue de notre enquête nous avons reporté les directions indiquées par les témoins sur une carte d'Etat-Major, et il s'avère que l'OVNI se serait manifesté au-dessus de la commune de Saint-Martin-du-Mont.

On peut également supposer que l'OVNI a atterri quelques instants ou tout au moins s'est approché du sol, et ce d'après les témoignages constatant une descente de l'engin suivie d'une disparition.

Que penser de ces observations ? Il est bien impossible de définir la nature de cette chose, pourtant on peut affirmer que ce n'est ni un avion, ni un météore ni un ballon. Alors qu'est-ce ? . . .

Signalons enfin qu'en 1954, plusieurs personnes avaient observé un OVNI posé dans un champ à la «Barque» à Bruailles, et que cette partie de la Bresse n'est qu'à environ 15 kms à vol d'oiseau de Grayet-Charnay, où un OVNI s'est posé en 1974. . .

A St-Martin-aux-Bruneaux, (Seine-Maritime)



PRÈS DE FÉCAMP

Enquête de Philippe Legouis

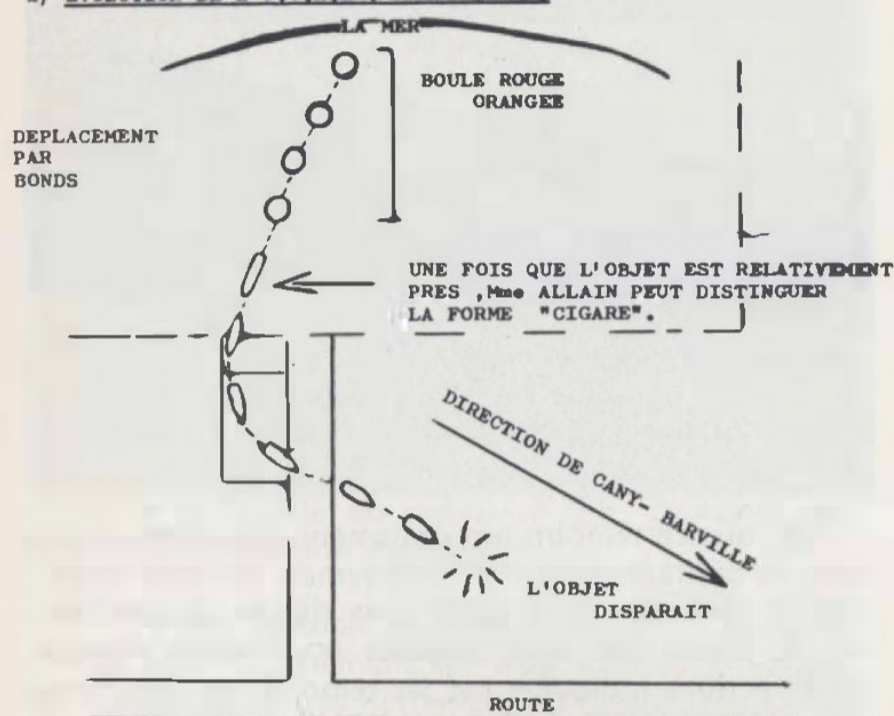
Cela s'est passé l'hiver dernier, (hiver 1977), en décembre, vers 18 h 30, 18 h 45.

La nuit était alors tombée, le ciel était clair et des étoiles scintillaient. Mme Allain, devant alors «alimenter» son poêle qui se trouve dans sa cuisine, sortit de-

hors afin d'aller chercher du fuel dans le cellier qui se situe à l'extérieur de la maison. C'est alors que, lorsqu'elle s'apprêtait à entrer dans le cellier, elle aperçut au loin, vers la mer, une grosse boule rouge orangée qui se déplaçait par bonds, s'arrêtant, repartant, descendant, remontant. Cette boule de lumière

rouge orangée venait alors de la mer, en face de sa maison, en faisant des bonds irréguliers, l'objet arrivait vers la maison, il était alors à une hauteur «pas très haute» d'après ce qu'elle me dit, mais la hauteur variait du fait des bonds irréguliers. A noter que Mme Allain observait cet objet depuis le champs attenant à sa maison, l'observatrice put alors distinguer la forme de cet objet, il paraissait avoir la forme d'un «cigare», et il était comme «incandescent par l'intérieur» me déclara-t-elle, elle crut discerner des ronds sur l'objet, des sortes de hublots.

2/ EVOLUTION DE L'O.V.N.I. TRAJECTOIRE.



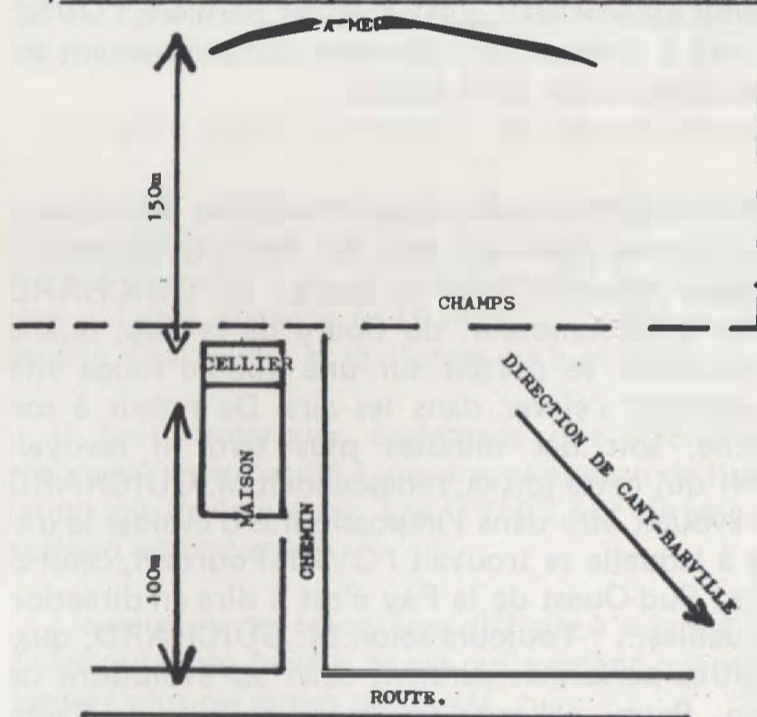
Elle insista à plusieurs reprises sur le fait qu'elle ne put distinguer la forme de cet objet qu'une fois qu'il fut à peu près au dessus de sa maison, une sorte de cigare, et elle insista aussi beaucoup sur le fait que la lumière de l'objet était vive, d'un rouge orangé, plus orange que rouge, que la lumière émanait de l'intérieur de l'objet, qu'il n'y avait pas de halo de lumière, que la luminosité de l'objet était régulière, et qu'il n'y eut pas de variation de lumière, du début de l'observation jusqu'à la fin, «l'objet était incandescent de l'intérieur» insista-t-elle.

L'objet continua à se déplacer par bonds, il passa donc presque au dessus de sa maison, s'éloigna dans la direction de «Cany-Barville», petit village qui se situe à environ 10 km de «St Martin aux Buneaux», et «s'évapora» quelques instants après qu'il eut passé la maison, non pas qu'il fut caché par quelque chose et que l'observatrice n'eut pu le suivre, non, il disparut tout à coup. Cet objet se déplaçait silencieusement. L'observation dura à peu près entre 5 et 8 minutes maximum. Mme Allain vit cet objet avec l'une de ses filles, Marielle, qui fut, elle, effrayée, elles n'étaient alors que toutes les deux à la maison, car le mari travaillait jusqu'à 22 heures. Puis, elle ajouta que deux jours plus tard, elle entendit aux informations régionales (FR3 TV normande) qu'un OVNI avait été observé à Yerville, petit village peu éloigné de l'endroit où elle fit son observation, «St Martin aux Buneaux». Elle dit aussi que l'objet lui parut plus petit qu'un avion, et ce qui

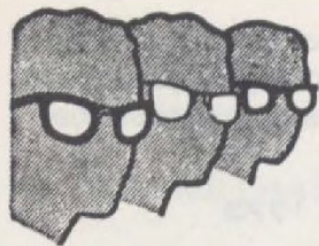
la choqua fut qu'elle ne vit pas les habituels feux de position exigés par les services de contrôle du trafic aérien, et que surtout l'objet se déplaçait silencieusement par bonds. Puis, ajouta-t-elle, sa fille, âgée de 10 ans, fut effrayée ; elle-même eut un réflexe de recul lorsqu'elle vit cet objet, et, me dit-elle, «Je ne voudrais plus en revoir, je me suis assez posée de questions après !».

Je dois également ajouter que Mme Allain n'a aucune connaissance en matière d'ufologie, elle ne lit jamais de revues spécialisées comme la vôtre, et ne peut donc pas s'être inspirée de témoignages comme celui de Mr Bonicel, à Thoronet, le 28 octobre 1975, ou encore de celui de Mr Villeroux, à Gardouch, en Août 1944, non, elle n'a aucune connaissance dans ce domaine, la preuve est qu'elle ne connaissait même pas le nom que l'on donne à ces phénomènes, OVNI je crois en sa bonne foi. De plus, elle m'a dit qu'elle n'avait pas voulu trop en parler dans son entourage, de peur «qu'on la prenne pour une folle». Voilà donc les détails de ce témoignage, croyez-moi, je me suis efforcé de l'interroger avec beaucoup de minutie, lui «tendant» des pièges, et jamais, dans son témoignage elle ne dit de contradictions, les détails étaient inchangés.

1/ SITUATION GEOGRAPHIQUE DE LA MAISON DE L'OBSERVATRICE



**FAITES DES ADHÉSIONS
AUTOUR DE VOUS
PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, MIEUX
VOUS SEREZ INFORMÉS.**



Observation du 9 septembre 1975

Enquête du 5 mai 1976, C. Perrier, sur renseignement de M. Monnerie
Lieu secret à la demande du témoin - Anonymat demandé

DATE : 9 Septembre «c'est le jour où le docteur est venu et je l'ai noté» précision donnée par l'épouse du témoin de cette affaire.

HEURE : vers 21 heures le début de l'observation.

LIEUX : témoignage en trois temps.

— en montant un chemin de remembrement : durée entre 5 et 8 minutes

— sur le champ, en crête de colline : entre 3 et 4 minutes.

— sur le champ, même situation mais environ 10 à 15 minutes après.

RECIT :

Reconstitution du témoignage, car le principal «acteur» s'est refusé à prendre quelque disposition pour se laisser enregistrer ou me laisser noter.

Attitude de refus caractérisée par les faits suivants,

— le témoin n'entend pas très bien, source de critiques qu'ont fait les gendarmes.

— s'est fait moquer de lui par beaucoup de personnes.

— le témoin ne croyait absolument pas aux OVNI avant cela.

— avait peur que je me moque de lui, ou que je vienne dans l'intention de lui faire une mauvaise publicité.

«J'allais décharger une remorque de fumier vers 21 heures. Je me rappelle qu'il faisait bon car je n'avais pas de pull. Je grimpais la côte et je voyais un phare en l'air mais loin, très loin ; en avançant je croyais que c'était un avion qui voulait atterrir. Ce n'était pas très gros, puis un moment je l'ai perdu de vue à cause de la côte et après je l'ai revu, ça avançait vers moi, et c'était devenu gros et c'était rond. (fin de la première phase).

Je suis monté dans mon champ et ça a voulu se poser dans les arbres, on aurait dit comme un feu d'artifice tout autour et ça faisait un bruit très fort, je suis sûr qu'il y avait quelque chose dedans, on aurait dit un bruit d'avion à réaction, c'était comme une machine infernale, ça faisait des étincelles et j'ai entendu craquer des branches. Je continuais à grimper et je l'ai perdu de vue (le champ est en pente et le tracteur redescendait la colline : les arbres étaient cachés, et

ceux-ci ont une quinzaine de mètres de haut). Je suis allé décharger mon fumier, ça a duré quelque temps, une remorque de quatre tonnes et demie. (Il faut compter une bonne dizaine de minute) fin de la deuxième phase.

Quand j'ai eu fini, je me suis dit si j'allais voir s'ils y sont encore. Je suis remonté sur la crête et j'ai vu le truc qui continuait à se débattre dans les arbres je suis reparti par un autre chemin. J'ai regardé deux ou trois minutes et j'ai eu peur parce que j'étais tout seul, et c'est un phénomène que je n'avais jamais vu, et pourtant ça fait 20 ans que je travaille au même endroit. En repartant je regardais souvent derrière moi, car je me demandais si je n'étais pas suivi. Mais je n'ai rien vu.

Les gens se sont moqués de moi et les gendarmes m'ont attrapé plus tard parce que je ne les avais pas prévenus et qu'ils l'avaient su par d'autres et parce que ce n'était pas possible. . .»

PRECISIONS :

— Je tiens cette information de Mr MONNERIE qui me l'a faite passer, j'ai écrit et c'est l'épouse du témoin qui m'a répondu, celui-ci se refusant à raconter son histoire et en affirmant que de toute façon il pourrait y avoir quoi que ce soit, jamais plus il n'en parlerait, qu'il le garderait pour lui.

La seule chose qu'il ne cessait de répéter c'est que sa femme nous conduirait sur le lieux pour qu'on voit les traces.

— Enquête des gendarmes : ont interrogé le témoin et il paraissait (épouse sic) que des enfants auraient été interrogés et affirmé avoir mis le feu au pied des arbres, ce qui permit de le discréditer.

— L'épouse aurait ramassé un morceau de bois ou d'écorce dans un sac et les gendarmes le lui auraient pris, depuis elle n'en a plus entendu parler. A voir !

— Egalement, d'après certains, enquête des pompiers de la ville, à voir !

— On lui a affirmé (gendarmes ?) qu'en faisant un cocktail Molotov, il aurait pu obtenir le même résultat. Je suis très sceptique !

— Sa femme voulait monter de suite avec lui, mais il a refusé et ils n'y sont retournés que le lendemain.

— En étant sur le terrain, sa femme m'a précisé qu'en repartant, presque arrivé au village, il avait semblé à son mari voir une lueur rougeâtre dans le lointain. Deux possibilités, l'engin était reparti dans la direction d'une vallée, à très basse altitude, ce qui se pourrait, ou deuxième possibilité, il a fait erreur en confondant avec le halo lumineux d'un autre village un peu plus loin et qui était dans la direction indiquée mais le témoin n'est pas affirmatif.

— Il lui semblait également que le rond était très loin (plusieurs dizaines de km) au départ et qu'il grossissait en se rapprochant.

— Sur l'engin lui-même : il semblait tourner sur lui-même comme un feu d'artifice, projection d'étincelles, sorte de balancement de droite à gauche, couleur or, rouge bleu de loin, de près comme blanc métal en fusion, couleur de fusée d'artifice. Bruit intense, comme un réacteur, n'oublions pas que le témoin est légèrement sourd, il apparaît que ce bruit était perceptible lors de l'atterrissage, entre deux arbres. Voir enquête sur le terrain. Diamètre environ 3 m.

— Sur le témoin : cultivateur, ne croyait pas à ces OVNI auparavant, troublé, convaincu, mais écœuré par l'attitude des personnes avec qui il a dû en parler. Convaincu de la sincérité du témoin, déjà par l'attitude de refus, on sentait vraiment quelque chose de sérieux, puis par les traces sur le terrain. Enfin consentant à me raconter son histoire après lui avoir longuement expliqué le pourquoi de ma visite et aussi grâce au concours de son épouse. Le témoin ne cherche pas à faire parler de lui, sûr de n'avoir pas eu d'illusions, persuadé toutefois que l'engin était habité, il avait peur qu'on ne veuille l'enlever. Plusieurs fois il a répété qu'ils étaient venus faire quelque chose, je ne sais pas quoi «mais je ne voulais pas les déranger».

ENQUETE SUR LE TERRAIN :

Précisons de suite que je suis monté avec l'épouse du témoin, celui-ci ayant à faire, peut-être encore la peur que je me moque de lui ?

J'ai refait ensuite seul le parcours en voiture à la vitesse du tracteur pour essayer de me mettre dans la situation, il semble que les temps donnés soient corrects. Je reviendrai en détail sur cette première étape.

Nous avons laissé la voiture à l'entrée du champ, et à pied nous avons parcouru le trajet, jusqu'au moment où les arbres ont été occultés. Deuxième partie. J'inclus le retour.

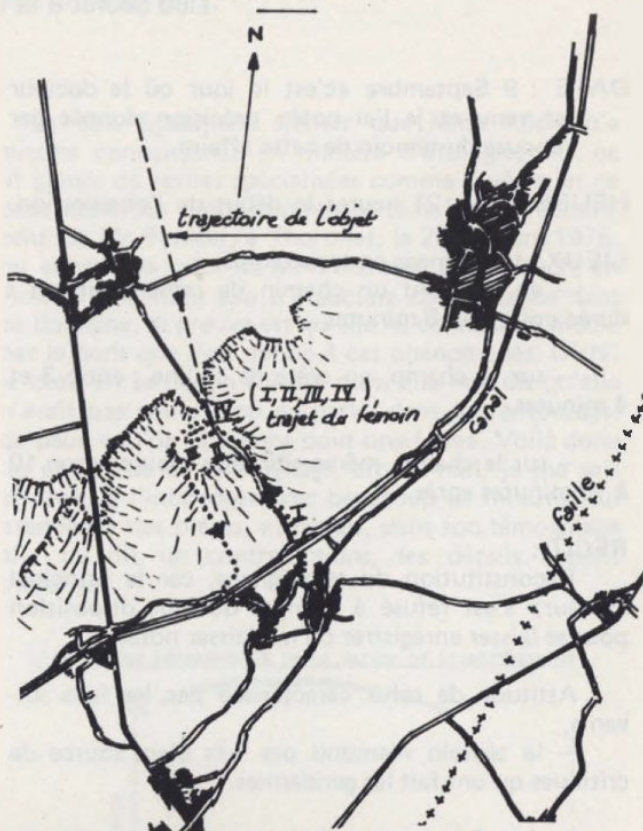
Partie terminale, enquête sur place, où il semblerait que j'ai fait une découverte. Troisième temps.

Prélèvements de terrain, échantillonnage de lichens, écorce, photos et une séquence de film en S 8 mm.

Retour chez le cultivateur avec derniers détails à vérifier. L'épouse du témoin en compagnie de son fils m'ont quitté après être allés nous indiquer les traces.

OBSERVATION DU 9 SEPT. 1975

Plan des lieux



PREMIERE PHASE :

— Durée entre 5 et 8 minutes, distance parcourue 1,250 km ce qui donne entre un peu plus de 9 km/h et 15 km/h.

Pendant quelques secondes il le perd de vue : dû à une déclivité et à un virage, n'oublions pas que le chemin monte. Ce qui prouve que le phénomène était très près du sol, au départ entre 100 et 300 m, et avait une descente rectiligne, en face du témoin, pratiquement dans l'axe de la route.

Je note qu'il n'y a pas de bruit perceptible. Le témoin le situe à plusieurs dizaines de kms, personnellement je le pense plus près, de l'ordre de un à 3 km.

DEUXIEME PHASE :

— Arrivée dans le champ, donc ralentissement, l'engin semble vouloir se poser, champ pentu à la limite de deux communes, il est sur la crête (côte 108). Le témoin a le phénomène sur sa droite et le suit tout en conduisant.

Intervient le bruit d'enfer, le témoin est placé à 250 m, parce que l'appareil est entre les arbres. On entend les branches casser.

Disparition, le tout selon moi dans la fourchette donnée, en temps. En outre excellente visibilité, on domine les arbres et le lieu de l'atterrissage.

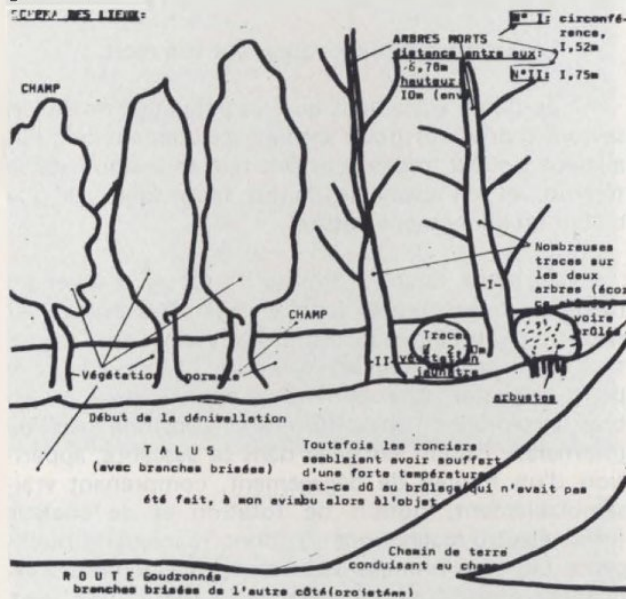
TROISIEME PHASE :

— Retour sur la crête mais à un endroit plus éloigné, environ 350 m même spectacle et je pense une prise de conscience d'un phénomène très particulier ce qui fait dire au témoin qu'ils avaient quelque chose à faire et qu'il n'a pas voulu les déranger, peur sans conteste, mais certainement pas de panique. Descente par l'autre côté où il n'y a plus aucune visibilité du phénomène.

Enfin impression d'une lueur, ce que j'ai tenté d'expliquer plus haut.

TRACES :

— rangée d'arbres (il doit s'agir d'ormes) sur le talus en bordure de champ, entre les arbres une entrée de champ, en regardant le lieu, les arbres ayant des traces sont le premier à gauche et le deuxième à gauche.



— Arbres (2) morts au premier aspects (sans végétation, ni rameau de l'année) - porteurs de traces noirâtres : au premier abord on peut penser à la foudre.

Les autres arbres n'ont pas de feuilles (à l'époque où je les ai vus) mais bourgeonnent.

Un arbuste bien vert au pied d'un arbre mort.

Talus à végétation apparemment normale, herbe, toutefois des ronciers qui ont l'air brûlés.

Au pied des arbres morts en contre-bas du talus, branches mortes et brisées.

En face, il faut traverser le chemin, un fourré avec branches cassées qui semblent avoir été projetées, section environ 5 cm à 8 cm.

La plus grosse branche brisée avait un \varnothing de 12 cm brisure nette, surface calcinée, comme coupée au chalumeau, qui aurait fait office de scie en même temps.

— En regardant sur le sol entre les deux arbres, trace de végétation jaunâtre plus petite sur une aire circulaire, mesures prises : \varnothing 2,70 m correspondant aux dimensions données par le témoin. L'épouse du témoin était encore avec nous je lui ai demandé devant son air étonné s'il en avait été question lors de l'enquête de Gendarmerie, à laquelle elle avait assisté. Il ne le semble pas. Il faudrait bien sûr vérifier sur le rapport, et voir les pompiers. Je pense donc avoir fait là une intéressante découverte. L'écartement des arbres est de 6,80 m entre les centres, les branches cassées devaient gêner la descente de l'appareil, ceci se trouve étayé par le fait que les arbres, et en particulier le numéro II, ont été rabotés, comme avec une meule géante, environ une dizaine de centimètres de profondeur et d'épaisseur. En outre ils sont carbonisés, comme laminés, et au pied de l'arbre I un autre creux orienté vers la trace au sol, ce qui semble exclure la foudre, ainsi qu'une intervention humaine (incendie et cocktail Molotov) ou feu de talus. Autre chose de curieux, les deux arbres ne sont «attaqués» que sur les faces se faisant face et vers les traces au sol : comme si l'objet s'était heurté aux arbres avant de pouvoir atterrir et les aurait abimés, expliquant les coups aux arbres, en particulier au pied de l'arbre I. Cela confirmerait le témoignage disant l'impression d'un balancement. Je tiens (au risque de me répéter) à rappeler que ni le témoin, ni son épouse, ni (semble-t-il) les enquêteurs, n'ont constaté ces traces au sol. Conclusion, il y a eu un atterrissage d'un objet d'environ 3 m de \varnothing .

Egalement les deux arbres morts, la végétation plus jaune et rabougrie en forme circulaire. Les ronciers autour qui semblaient avoir souffert.

— Sur l'arbre n° 1, traces comme si les fibres avaient été arrachées et l'écorce manquante à certains endroits, cet arbre était moins «brûlé» et un peu moins «creusé».

— Arbre n° II très abîmé mais sur toute la face vers les traces, très creusé, on aurait dit qu'il était laminé par un chalumeau, ou une meule portée à cette température du chalumeau. Egalement l'impression qu'il a été frappé là où il est brûlé sans être creusé. Les lichens sont carbonisés, les branches sectionnées régulièrement.

— Des branches, pour la plupart, à la section noircie, ont été retrouvées autour des deux arbres, et de l'autre côté de la route. Une ou deux n'étaient pas découpées mais brisées, voire arrachées, sans traces noirâtres.

— Il paraîtrait qu'un des arbres était mort, ce n'est pas vérifié, les arbres autour étaient dans un état de végétation normale.

— Sur le talus : quelques traces plus loin de brûlures, soit feux localisés, soit brûlage du talus, ce qui ne semble guère possible, ou du moins récent, excluant l'hypothèse de l'incendie. Herbe normale, sauf dans la trace. Les ronciers dans l'entourage immédiat du site d'atterrissage sont morts.

— La lueur, il se pourrait qu'elle provienne de l'engin repartant dans une autre direction, en suivant une dépression, ce qui est gênant c'est que cela aboutit au prochain village, qui à cette heure là était encore vraisemblablement éclairé.

— Des prélèvements ont été effectués,

n° I : dans le talus au pied de l'arbuste (dont la végétation semblait normale)

n° II : au pied de l'arbre n° I à côté du « creusement » avec de la craie pulvérisée

n° III : au centre des traces à très faible profondeur.

n° IV : à 0,50 m du rond et à 1,50 m de l'arbre n° 1, là où apparemment la terre était saine.

n° V : écorces d'arbre n° 1 à l'endroit où il a été broyé (pratiquement au pied).

n° VI : écorces de l'arbre n° II avec essai de prise d'échantillon du bois atteint.

Dans le champ autour, végétation normale, terre très sèche mais ceci est normal, compte tenu de la sécheresse actuelle.

RESULTAT DES TESTS DE GERMINATION (Voir photo)

N° 1 : germination à peu près normale, avec malgré tout quelques graines qui n'ont pas levé, à noter que l'arbuste est en « bonne santé ». C'est malgré cela la plus grosse levée.

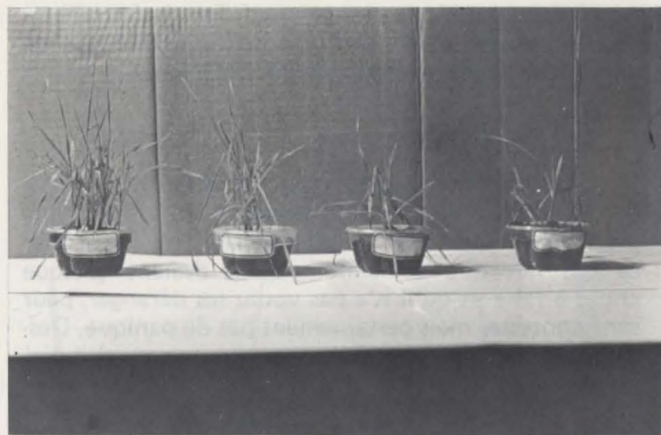
N° II : germination en retard par rapport au n° I ce qui laisserait penser qu'une zone périphérique aurait été « irradiée », également graines qui n'ont pas levé.

N° III : germination très en retard, de l'ordre de 5 jours, avec peu de graines qui ont poussé, on a même vu sur les échantillons germés une sorte de moisissure blanchâtre en petits points circulaires (III, II, I à un degré moindre).

N° IV : germination sortie la première et pratiquement normale, sauf pour ce qui est du nombre de graines germées qui est très faible, est-ce une coïncidence ou alors un effet à 0,50 m du bord extérieur encore « irradiation » ?

Enquête sur le sol

Petite faille, qui semble être mal connue.



Carte utilisée : Etat-Major au 50.000. Les noms de village sont effacés pour respecter le désir d'anonymat du témoin.

OPINION PERSONNELLE, HYPOTHESE

— D'abord je suis convaincu de la véracité du témoignage.

— Les traces matérielles appuient son récit.

— Je pense également que les enquêteurs officiels se sont rendus sur place sachant exactement ce qu'ils allaient trouver, même s'ils ont fait « pression » sur le témoin, et en essayant de lui faire admettre que c'était un phénomène naturel.

— Je pense quant à moi qu'il s'est agi d'un engin matériel, très robuste, (voir les branches brisées) et surtout pas un engin terrestre. Il n'y a pas eu d'explosion ce qui semble exclure la foudre. D'après ce que je peux constater changement de couleur dans les arbres, et semble-t-il apparition de ce « bruit de machine infernale », l'engin est gêné dans sa descente, apparition d'un moyen de dégagement, comprenant vraisemblablement, notion de rotation et de chaleur (effet électro-magnétique ?), donc manœuvre intelligente (au sens humain de ce mot) mais je pense fermement que c'était un engin téléguidé à une assez grande distance, car (toujours réaction humaine parlant) il serait logique de remonter et de se poser quelques mètres plus loin, car c'est justement une haie d'arbres donc petite erreur dans le site dû peut-être à la nuit. Précisons que ce phénomène s'est passé entre la NLune et le 1er Q.

— Je reste impressionné devant ce qui me semble être une énorme puissance développée par un engin aussi petit.

— Il faudrait surveiller cette région.

Photo n° 1 : Trace de l'atterrissage, cercle plus jaune, l'arbre dont on voit le bas est marqué (Arbre 1).

Photo n° 2 : Trace, l'herbe plus jaune et plus petite, ronciers « grillés ».

Photo n° 3 : Site entre les 2 arbres au 1er plan l'écorce de l'arbre a disparu le bois a été « meulé » et brûlé mais en surface « comme raboté par un chalumeau ».

On devine le cercle (couleur différente) ronciers brûlés, branche à droite, coupée mais non brûlée, et aucune trace sur la section de coupe. Arbre (2) premier plan.

Sur l'arbre un nœud (on verra la branche coupée plus loin noter la brûlure (arbre 2, plus abîmé).

Photo n° 4 : Branche (voir n° 3) sciée, mais sans aucune trace de dents, diamètre 10 environ, appartenant arbre 1.

Photo n° 5 : Arbre dans lequel trace profonde, craie au pied pulvérisée, trace en forme d'animal, arbre 1.



Photo n° 6 : Arbre avec traces, voiture de la femme du témoin, ces 5 premières photos ont été prises en sa présence, les traces ne semblaient pas avoir été repérées lors de l'enquête de Gendarmerie, la femme étant là aussi (arbre 2).

Photo n° 7 : Cime des arbres 2 et 1, branches disparues du même côté des 2 arbres, noter les traces identiques au pied l'absence d'écorce et le «meulage».

Photo n° 8 : Enquêteur tenant une branche de l'arbre 2, voir section sur photo 3, elle a été dégagée du buisson au 2me plan... «sciée» sans traces que la brûlure...

Photo n° 9 : vue générale du site. Bizarrerie du phénomène qui se pose entre deux arbres le long d'une haie.

Photo n° 10 : prise côté site atterrissage, sommet de l'arbre 2, noter les traces sur l'arbre un peu en «spirale», (voir témoignage), et l'absence de branches sur cette face.

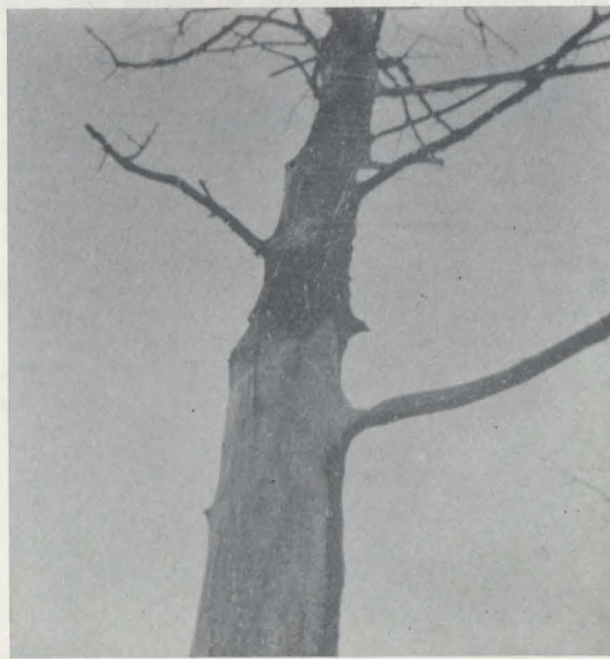




Photo n° 11 arbre 2, le pied, noter la circonférence où l'herbe est absente, coïncidence, l'arbre 1 a de l'herbe juste autour de son pied, sauf sur la face côté site.

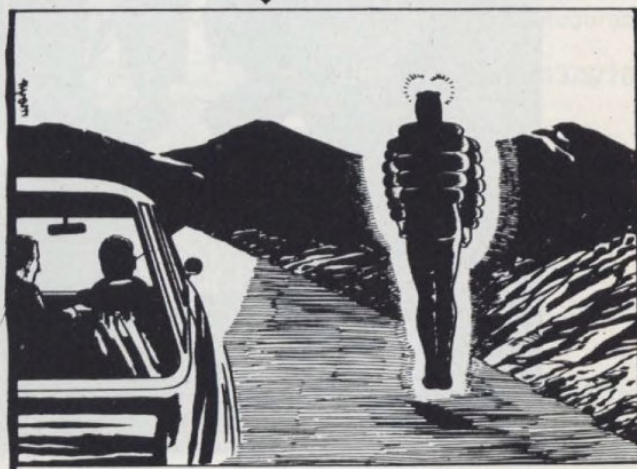


Photo n° 12 : vue générale, le témoin se déplaçait sur la ligne de crête, la saignée indique l'entrée du champ.

un humanoïde similaire au "bonhomme michelin"

**Près de Liria
Valence (Espagne)**

Le dimanche 14 Mars 1976, vers 21 h 45, un couple a observé, pendant qu'ils retournaient chez eux en voiture, une silhouette humanoïde se déplaçant du côté gauche de la route, dans le sens de leur marche. L'étrange apparition avait deux petites lumières de côté et d'autre de la partie supérieure de sa tête. Il était d'une hauteur moyenne, plutôt haut et portait une combinaison sombre, luisante, serrée dans les jambes et bombée depuis la ceinture jusqu'au cou comme le «bidendum Michelin», cette partie du corps étant très volumineuse. La tenue semblait être comme un bleu d'une seule pièce, couvrant aussi la tête d'une façon très juste. On n'a observé ni casque ni scaphandre et son visage n'a pu être apprécié, lui non plus. Il avait les bras collés au corps et les poings fermés.



L'humanoïde ne marchait pas mais se déplaçait les pieds joints en se dandinant, flottant sur le bord de la route.

Au moment de le dépasser, le système d'éclairage de la voiture s'est abîmé de telle façon qu'ils ont dû l'abandonner plus tard.

Cet incident s'est déroulé dans la route Liria-Olocau, province de Valence (Espagne).

Références : Monsieur Ignacio Benvenuty CABRAL
Centre de Recherches et Etude des Phénomènes
Spatiaux (C.I.E.F.E.) de Séville. Alondra, 6 ; Sévilla 6
ESPAGNE.

Recueil et dessins : Antonio Moya Cerpa.

" SCIENCE-FICTION et SOUCOUPES VOLANTES "

par Bertrand MEHEUST

(Editions MERCURE DE FRANCE)

26, rue de Condé

75006 PARIS)

UN OUVRAGE A LIRE !

Permanence ovni information

HOTEL-DE-VILLE
59607 MAUBEUGE CEDEX

L'approche du phénomène OVNI passe par une information rigoureuse.

Les observations prêtent encore à sourire ; pourtant les témoignages abondent dans le monde, et chaque région de France semble touchée. Souvent les mêmes précisions reviennent : objets volants de forme ronde, discoïdale, cigaroïde, ovale, aspect métallique diurne, lumineux nocturne, parfois des formes mouvantes, d'aspect humanoïde, souvent de taille très modeste, des traces au sol, des enfoncements, des brûlures apparentes, des dessiccations, de l'ionisation locale, du magnétisme, divers effets sur l'environnement végétal, animal, et humain. . .

sérieux et de l'approche rigoureuse du phénomène. Ces personnes stigmatisent tous ceux qui par goût de l'inédit ont déformé les faits, et ne préjugent pas de l'existence du phénomène OVNI, car il ne s'agit pas de croyance, mais de recherche de la vérité par la base : il faut tout admettre et ne rien croire. Actuellement, seule, la quête patiente des témoignages, de ce qui les entoure, et leur tri impitoyable, permettra de cerner une, ou des explications éventuelles.

Ainsi la création de la PERMANENCE INFORMATION OVNI dans une salle de l'Hôtel de Ville de MAUBEUGE est une novation : les militants seront à la disposition des populations locales et régionales



Les personnalités, entourant notre Délégué Régional M. Jean-Marie BIGORNE, au centre, devant le macaron géant de LDLN.

Mis à part les sceptiques invétérés, et ceux qui rient pour éviter de trop réfléchir à ce qui les dérange et dépasse leur entendement, le phénomène est pris au sérieux par nombre de personnes à l'esprit ouvert, et aussi par le GEPAN, organisme officiel sis au Centre National d'Etudes Spatiales à Toulouse.

D'autres n'avaient pas attendu cette approche scientifique officielle. Depuis 10 ans, un nordiste, délégué régional du Groupement Lumières Dans La Nuit, accourt lors de chaque manifestation signalée, afin de relever strictement, témoignages et traces éventuelles. Il agit avec ses amis, pour l'association précitée qui refuse le sensationnel au bénéfice du

pour collecter les informations et pour démythifier le phénomène trop engoncé dans une auréole de mystère, là où souvent il n'y en a pas (il faut savoir identifier !).

Les lectures spécialisées ne manquent pas, mais leur qualité laisse souvent à désirer ; l'une des missions de la Permanence sera donc de vulgariser les bonnes œuvres littéraires et de déconseiller les autres. Des exposés et autres manifestations permettront de donner un minimum d'informations valables, sans divulguer des détails essentiels qui pourraient servir ultérieurement à des mystificateurs.

L'adresse est facile à retenir, et la Permanence est abritée dans un bâtiment officiel, ce qui donne une meilleure apparence ufologique régionale.

L'inauguration eut lieu le 26 Mai 1978 sous forme de «briefing» restreint, auquel participaient activement des représentants de la Municipalité, des Affaires Culturelles, de la Gendarmerie, de la Police de l'Air et des Frontières, des Renseignements Généraux, de FR3 Lille et de la presse écrite. La présence de ces personnes démontrait une tentative de collaboration entre ufologues sérieux et les autorités, telle que la souhaite M. Bigorne ; car que peuvent les seules bonnes volontés ? Peu de chose en fait, si ce n'est la collecte des informations et leur tri rigoureux à la base . . . Cette matière étant ensuite traitée par des

scientifiques disposant de moyens modernes, tels les ordinateurs lourds, les laboratoires d'analyses, etc. .

Nier les phénomènes du type OVNI est une attitude dépassée. Reste à tenter d'expliquer l'inconnu, quelque qu'il doive être ; l'homme a toujours prétendu savoir le pourquoi des choses, c'est sa destinée, et aussi . . . sa grandeur.

(Outre les contacts épistolaires et les manifestations extérieures, la Permanence Information OVNI fonctionne les vendredis de 20 h à 22 h à l'Hôtel de Ville de Maubeuge).

(Extrait de la Voix du Nord, mai 1978)

NDLR : Nos vives félicitations à J.M. BIGORNE pour cette initiative nouvelle importante, qui a abouti grâce à son acharnement à la tâche.

Notre Délégué du Nord et du Pas-de-Calais mène de front, depuis un certain nombre d'années, d'importantes enquêtes, des conférences, réunions - débats, expositions, contacts avec la presse écrite et parlée, etc. . . Un tel dévouement est un exemple.

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 11 AOUT 1978. STE LUCIE DE TALLANO (Corse)

A 22 h 40, 5 personnes ont vu un objet de couleur jaune orangé les survoler à environ 4000 m. A l'aide de jumelles, il fut possible de distinguer 2 points jaunes orangés fixes et parallèles. L'engin changea subitement de direction et se déplaça par saccades. En réponse à des signaux lumineux faits par une torche électrique, l'objet émit un puissant éclat blanc par trois fois avant de disparaître vers Sartène. A 23 h 10, 2 objets identiques parcourant le même trajet se sont croisés au dessus du village.

(Nice Corse Matin) du 13/8/78)

LE 13 AOUT 1978. BIEVILLE. BEUVILLE (Calvados)

Entre 21 h 45 et 22 h 30, une famille a observé une lumière jaune, dix fois plus brillante qu'une étoile, se déplaçant du S.E. au N.O.

(«L'Eveil de Pont Audemer» du 17/8/79)

LE 13 AOUT 1978. LONGVIC (Côte d'Or)

A 21 h 45, M. Ch. Lacandemine a vu pendant 20 mn dans le ciel, une boule brillante. Après être restée stationnaire, elle a viré au rouge et s'est déplacée en composant des arabesques avant de disparaître.

Le témoin fit la même observation le lendemain avec 2 autres témoins.

(«Bien Public» du 16/8/78)

LE 14 AOUT 1978. MAZIERES (Les Deux Sèvres)

Vers 3 h du matin, M. Michel Roy en revenant de Ménigoute, a vu dans le ciel un objet presque rond, émettant des lueurs rouges et jaunes très brillantes. La veille une jeune fille d'Aiffres aurait vu vers 1 h 30, du matin une grosse boule orange se déplaçant très lentement.

(«Nouvelle République» du 16 et 22/8/78)

LE 18 ET 19 AOUT 1978. NIORT (Deux sèvres)

Entre 21 h 30 et 22 h, M. Gonnord a observé une boule lumineuse blanc jaune évoluant au-dessus de Niort.

Le lendemain, le 19 Août vers 22 h M.J.P. Granet a vu vers le carrefour de St Maxire - St Rémy, une boule orange se déplacer lentement au sud. Le témoin aurait vu le même phénomène le mardi 22 Août à 4 h 45, la boule orange semblait munie d'un tour rouge et clignotait. Beaucoup d'autres personnes furent témoins de cette série d'observations dans la région de Niort.

(«Nouvelle République» du 19 et 23 Août 1978)

LE 18 AOUT 1978. GRAVIGNY (Eure)

Vers 22 h 25 M. et Mme Viard et leur famille ont observé un gros disque circulaire au-dessus de la forêt de la côte de la Censurière. L'objet avait des reflets roses oranges et émettait parfois des lueurs rouges. Pendant 1 ou 2 mn l'objet s'éleva dans le ciel avant de disparaître à une vitesse vertigineuse vers Miserey.

(«Paris Normandie» du 21/8/78)

NUIT DU 25 AU 26 AOUT 1978. TELOCHE (Sarthe)

Entre Minuit et 0 h 30, M. Bernier, entendant un bruit insolite se leva de son lit et vit à environ 20 m de la maison au-dessus d'une mare un objet en forme de triangle de couleur orange (de 15 m de côté), qui semblait vibrer. Le témoin l'observa ainsi quelques dizaines de secondes, avant que l'engin ne s'élève par paliers tout en vibrant, jusqu'à disparaître. . . Le témoin ayant regagné son lit, ressentit des picotements dans toute la partie gauche de son corps, comme une sorte de paralysie, puis, durant quelques instants il fut pris de violentes douleurs à l'abdomen, suivies d'une impression de chaleur étouffante. On notera également que les grenouilles qui peuplaient la mare, ont, depuis ce jour, déserté les lieux.

(«Le Maine Libre» du 9/9/78)

LE 4 SEPTEMBRE 1978. VALLORCINE (Haute-Savoie)

Vers 21 h 30 plusieurs personnes ont vu une boule blanche très lumineuse, comme suspendue dans l'espace. Soudain un avion apparut et c'est alors que l'engin s'éleva à vive allure avant de s'évanouir dans le ciel.

(Presse du 6/9/78)

LE 8 SEPTEMBRE 1978. DIJON (Côte D'Or)

A 1 h 30, M. Malladiou a observé durant 20 mn un objet lumineux très brillant, émettant un sifflement. Le témoin resta hébété, fasciné par le phénomène. Un autre témoin Mme Poissenot a vu elle aussi le phénomène pendant 5 mn. «Un objet gros comme la lune qui effectuait des cercles».

(«Le Bien Public» du 9 et 10/9/78)

NUIT DU 8 AU 9 SEPTEMBRE 1978. ROME (Italie)

Les patrouilles de police ont confirmé le témoignage de centaines de personnes qui voient depuis 3 jours un disque lumineux suivi d'une traînée verte, incandescente. Pour les experts italiens, il s'agirait d'un satellite américain «Pégase 1» qui doit rentrer dans l'atmosphère ce dimanche.

(«L'Indépendant» du 9/9/78)

LE 10 SEPTEMBRE 1978. LE MONT AFRIQUE. DIJON (Côte d'Or)

Vers 20 h 55, M et Mme Soler de Dijon, ont vu au-dessus du relais hertzien du Mont Afrique, une forme allongée, émettant une forte lumière, blanche orangée. Le phénomène semblait immobile, puis survint un faisceau de lumière braqué sur la montagne. Les témoins eurent l'impression que l'engin passait derrière la montagne. L'observation avait duré 5 mn.

Ce même soir, à 23 h 10, M. Monot, à Dijon, vit dans le ciel 2 boules lumineuses, scintillantes se déplacer ensemble par bonds. Elles étaient de couleur jaune, bleu et rouge, et furent visibles 7 à 9 secondes environ.

D'autres personnes auraient été témoins de ce phénomène.

(«Le Bien Public» du 12 et 18/9/78)

LE 12 SEPTEMBRE 1978. BROTTEES (Haute Marne)

Vers 1 h 30, un habitant de Chaumont a vu un objet lumineux au-dessus de Brottes. L'engin de couleur jaune, accompagnée d'un filet vert, est resté comme suspendu dans le ciel durant 20 mn, avant de disparaître en laissant des traînées.

(La Haute Marne Libérée) du 13/9/78)

LE 13 SEPTEMBRE 1978. SIGEAN (Aude)

Vers 21 h 30, M. et Mme Gas, ont vu au-dessus des falaises de Roquefort des Corbières, un objet blanchâtre muni d'un important noyau noirâtre. Il disparut derrière une colline avant de réapparaître dans le ciel, où il stationna durant 2 à 3 sec. Une seconde apparition eut lieu 1 h plus tard.

(«L'Indépendant» du 15/9/78)

LE 13 SEPTEMBRE 1978. BRIGNOLES ET GINASSERVIS (Var)

Vers 4 h 30, un habitant de Brignoles a aperçu au-dessus de la colline, un objet en forme de cigare. L'objet de couleur blafarde traînait 2 rangées de rayons lumineux formant un triangle. L'objet disparut en arrivant au-dessus de Brignoles. Au même moment 2 automobilistes passant à Ginasservis ont vu un croissant d'un blanc lumineux, muni d'une traînée de lumière (dégageant de la fumée) se déplacer au-dessus de la campagne de Ginasservis.

(«Var Matin République» du 16/9/78)

LE 14 SEPTEMBRE 1978. COL DE LA TERRASSE. Vallorcine. (Haute Savoie)

A 5 h du matin, 2 chasseurs ont observé à l'aide de jumelles, un objet qui émettait 2 faisceaux de gaz et dont l'une des extrémités était incandescente. Puis les faisceaux disparurent et une auréole nébuleuse prit place autour de l'engin. L'observation dura 7 mn avant que l'objet ne disparaisse vers le nord.

(«Tribune le Progrès» du 26/9/78)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : **LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON**



REPONSE A UNE LETTRE DE TEMOIN D'OVNI

Comme beaucoup d'autres passionnés du phénomène OVNI, je cherche à comprendre et je m'attache à saisir la pensée de ceux qui avancent une idée ou explication nouvelle.

J'ai bien observé la tendance actuelle pour les explications PSI, et sans prendre vraiment parti, j'ai souvent médité sur les opinions que doivent avoir ceux qui, un jour ont vraiment vu de jour ou de nuit, une « chose » matérielle, volante, inconnue et terriblement insolite !

Une vision, une découverte inexplicable, comme on en trouvait décrites dans les années 45 à 50, sans complication, toute neuve, ni Influencée plus ou moins par l'abondante littérature spécialisée d'aujourd'hui.

J'ai bonne souvenance de quelques récits relevés par la presse de l'époque, de visions hallucinantes, qui ont fait dire à un brave fermier américain tout angoissé, « vous ne pouvez savoir... Je ne vous dirai jamais ce que j'ai vu dans cette chose quand je m'en suis approché... » (peut-être, depuis l'a-t-il dit ?)

Aussi, vous comprendrez l'impression de réconfort que j'ai eu en lisant la lettre ouverte d'un témoin, M. A.H ingénieur à Strasbourg (LDLN N° 176), dont le réflexe de défense me paraît tout à fait sain et compréhensible.

En effet, il doit bien y avoir une quantité de gens qui ont toujours eu solidement les pieds sur terre, à mille lieues de tout mysticisme et qui un jour, sans le savoir, ont vu, un (ou des) objet volant dont la forme ou le comportement n'a pas trouvé d'explication, ce qui est essentiel c'est de l'avoir vu d'assez près, pour ne pas se méprendre.

Alors ces gens-là peuvent réagir, et dire aux chercheurs PSI, « vous n'avez pas eu la chance (ou la malchance) d'en avoir vu, alors... ne dites pas que nous sommes du côté des rêveurs ou des projectionnistes !

M. Guy QUILLIOU. Le 1er Juillet 1978.

REPONSE A MONSIEUR A.H. (Courrier LDLN n° 176, pp. 25, 32-33).

Monsieur A.H.. (?), qui prétend prôner « la sagesse » dans l'esprit d'un rationalisme scientifique ouvert », commence sa diatribe par une confusion, en mettant dans le même panier l'approche du phénomène OVNI effectuée par M. Monnerie et la nôtre. Qu'il sache donc que cette approche, même si elle se fonde parfois sur les travaux de certains d'entre nous, représente la voie que nous nous sommes justement interdits de prendre. Il est facile de tout mélanger lorsque l'on veut jeter le discrédit sur un ensemble d'idées.

Nous serons brefs. Monsieur A.H.. (?) joue de la métaphore, prétendant apporter le « contre-poids » à la « balance » ufologique, qui pèserait « trop dangereusement du côté du psi ». Notre auteur anonyme pousse même la présomption jusqu'à se hisser « porte-parole » des mécontents, des pauvres victimes du lavage de cerveau que nous leur ferions subir ; autrement dit, héros d'une réaction généralisée au PSI qu'il aurait réveillée, le voici justicier.

Qu'apporte-t-il donc, ce rationaliste ouvert, comme « contre-poids » à la « balance » ? Ne doutons pas que les partisans de l'HET seront très reconnaissants à Monsieur A.H.. (?) du soutien qu'il leur apporte si hardiment. Qu'il seront ravis, eux si faibles et sans défense, de trouver enfin quelqu'un, un homme un vrai, qui vienne donner la réplique pour la foule effrayée, avec l'indiscutable argument : l'insulte.

A propos du document : Sur la nécessité de l'exactitude des données, par Gérard Marchais dans LDLN n° 175 (page 5-6)

L'organigramme que présente l'auteur mentionne au premier stade de la coupure de presse les deux possibilités : OVNI et non OVNI... S'il y a non OVNI, c'est que le témoignage est identifié ! (mots dans lesquels deux négations sont introduites!!)

D'autre part M. Marchais signale qu'un reporter de presse peut, par manque d'habitude faire une mauvaise enquête.

Dans la majorité des cas, c'est un correspondant local du quotidien qui reçoit une information d'une tierce personne. Transmise au journal elle sera publiée si dans la mise en page l'on découvre un blanc. C'est hélas ainsi... que l'information OVNI sert en général de bouche trou.

Il n'y a pas « mauvaise enquête », mais, trop souvent, mauvaise information et déformation.

L'exactitude des données n'apparaît que lors d'UNE ENQUETE SUR PLACE, FAITE PAR DES ENQUETEURS COMPETENTS. Le nombre d'enquêtes d'un chercheur n'est pas garantie de la valeur des données : la méthode, puis une stricte objectivité, libérée de toute influence tendant vers le sensationnel, en sont les qualités.

Enfin, l'exactitude des données et surtout l'enquête détaillée n'est du ressort que de la publication qui les publie. Il est erroné de dire, comme M. Caudron l'aurait laissé entendre que « la recherche d'archives permet de corriger de fausses informations dans un catalogue ». De telles recherches permettent DE DECOUVRIR DE NOUVEAUX CAS et, dans le cas d'un incident connu, DE VENIR S'AJOUTER SOUS TOUTE RESERVE AUX DONNEES EXISTANTES. Jamais une information d'archives ne peut corriger un incident existant et seules les enquêtes auprès du témoin détermineront les données exactes.

Jacques BONABOT (GESAG).

Bruges, le 17 juin 1978

N.D.L.R.

La recherche d'archives, et plus spécialement et en priorité dans les publications locales, permet en effet de découvrir un nombre considérable d'observations méconnues. Nous ne saurions trop recommander de s'intéresser à cette recherche sur le plan local.

Un catalogue, sortant pour la partie constituée avant que des groupes de recherches se soient organisés, est pour une grande part établi à l'aide d'articles de presse, et le plus souvent par ceux de la grande presse, plus facile d'accès, qui reprend avec plus ou moins d'exactitude et de détails l'observation publiée par l'Agence France Presse ou la feuille locale. Il y a souvent, quand, la date est indiquée, des divergences avec la date indiquée par le correspondant de la feuille locale. Le dernier sur place, et qui a reçu le témoignage est certainement plus exact. D'où l'importance de cette recherche.

Car nous avons beau chercher, Monsieur A.H.. (?) ne met dans le plateau de sa «balance» que deux choses : le récit de son expérience vécue, et il est visible que c'est l'intensité émotionnelle de cette expérience qui motive sa vive réaction et sa conviction. Cependant, notre rationaliste devrait, en tant que tel, connaître justement les limites de l'empirisme dans la connaissance ; et l'insulte, qui occupe la plus large place et se substitue à l'absence d'arguments. Les partisans de l'approche dite parapsychologique feraient des «déclarations farfelues et Irrationnelles, Ils sont les «adeptes d'une certaine magie», ils «interprètent» les enquêtes honnêtes «à leur manière» (donc, ils sont malhonnêtes), ils «brusquent les raisons des lecteurs» (Ils sont donc terroristes), ils font de la «pseudo-science» et de la «pseudo-théorie», ils ne sont pas «sérieux», et nous en passons...

Mais, Monsieur A.H.. (?), lorsque l'on avance de telles accusations si graves, il faut encore les prouver, et ici vous êtes singulièrement silencieux. Il faut également éviter les erreurs du type : «au moment où le phénomène s'absente de notre hexagone» : en Février 78, date de votre lettre, le nombre d'observations sur la France augmentait encore. On n'utilise pas non plus des expressions sans signification comme «mimétisme déformant»(?!).

Nous doutons, voyez-vous, que les scientifiques partisans de l'HET seront heureux, comme MM. Michel et Guérin par exemple qui les ont étudiés de si près, de voir ranger les phénomènes parapsychologiques dans la catégorie de l'Irrationnel, du mysticisme, de la magie et de la pseudo-science.

Votre «balance», Monsieur A.H.. (?), - et c'est le sens même de l'utilisation de cette métaphore -, est singulièrement

manichéiste : d'un côté, le plateau des «bons» : l'HET, donc le rationnel ; de l'autre, celui des «mauvais» : le PSI-UFO, donc l'Irrationnel. Voilà qui est très normatif : vous fondant sur l'empiricité de votre expérience, vous rejetez ce qui vient heurter ce que vous en avez conclu, vous nous enfermez dans les catégories de la pensée normative : l'Irrationnel, la magie, etc... Votre démarche est bien connue ; elle est celle de l'Union Rationaliste. L'Irrationnel n'existe pas, Monsieur A.H.. (?), il ne sert que de justification et de repoussoir à ceux qui veulent asseoir leur rationalité comme LA SEULE VRAIE, comme LA Rationalité.

Alors, Monsieur A.H.. (?), vous ne serez jamais grand chevalier de l'anti-PSI, vous maniez l'intolérance, nous y opposons le pluralisme dans la recherche, vous maniez l'injure, nous y opposons une démarche rationnelle. Nous pensons que les partisans de l'HET, bien souvent nos amis, n'ont nul besoin de vos services, ils cherchent eux aussi, de leur côté, à percer l'énigme OVNI, et ils ne loueront pas un exorciste. Ils nous opposent, eux, des raisons, des arguments rationnels, car s'ils écrivent moins vite que vous, ils parlent aussi moins inconsiderément.

Groupe de Psycho-Ufologie

N.B. : Pour vous rassurer, nous comptons, parmi nos membres, plusieurs témoins de rencontres aussi rapprochées que la vôtre. Ne confondez pas le rationnel et le passionnel. Et n'oubliez pas que contrairement à M. Monnerie, nous n'avons jamais nié, la matérialité des phénomènes OVNI, y compris donc celle de votre propre observation.

Suite de la page 7 : NOS ACTIVITES

Détecteur de variation de luminosité nocturne . . .

Envoi de chaque plan contre 4 timbres à 1,20.

— Pour la réalisation de votre détecteur magnétique, une aiguille aimantée de L = 80 mm avec chape agathe peut vous être adressée contre la somme de 29,00 en timbres.

— Informez nous de tout appel de détecteur en précisant, date, heure, lieu, type de détecteur, s'il y a eu observation et quelle est cette observation.

— Le G.T.R. demande à tous les spécialistes de leur adresser les plans et caractéristiques de leurs réalisations ainsi que toutes idées de recherches, afin d'en faire profiter les lecteurs.

— Les lecteurs disposant de matériel permettant des mesures sur le terrain (compteur geiger, résistivimètre, magnétomètre, etc) sont invités à se faire connaître auprès du G.T.R. et des délégations régionales.

— Toute lettre adressée au G.T.R. et nécessitant une réponse doit être accompagnée de 2 timbres à 1,20 F.

Responsable :

M. Ch de Zan 53, Le Parc 78540 VERNUILLET

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : FIDURO, 6, rue Mouton-Duvernet, 75014 PARIS (timbre réponse S.V.P.)

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les frais méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouys-sou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.)

Une nouvelle revue : "SCIENCES-FRONTIÈRE"

Un nouveau hors-série (N° 1) sortira très bientôt, dont nous donnons ci-après : un aperçu des sujets traités : **Editorial** par Michel PICARD, Rédacteur en chef - **Paranormal** : rubrique traitée par Pierre GUERIN, astrophysicien et Maître de Recherches au CNRS - **Cosmologie** : traité par le physicien J. MARIN, chargé de Recherches au CNRS - **Archéologie** : un extrait de la Revue «KADATH» - **Transmutations Biologiques** : par C.L. KERVAN (Directeur de Conférences, Université de Paris) - **Radio astronomie - Ufologie** : traité par T.B.H. KUIPER et M. MORRIS - Et la **Rubrique des Livres**. Numéro de 40 pages : 10 Frs.

Versement à adresser à R VEILLITH 43400 LE CHAMBON SUR LIGNON.
CCP : 27 24 26 N LYON (ou chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 4^e trimestre 1978